

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,  
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

## ***RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE***

**ANNEE 2018**

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI ET  
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

**Mai 2019**

## SOMMAIRE

<b>Sigles et abréviations.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
<b>1. Bilan.....</b>	<b>10</b>
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur .....	10
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur .....	15
<b>1.2.1 Développement Industriel et Promotion des investissements .....</b>	<b>15</b>
<b>1.2.2 Commerce et Concurrence .....</b>	<b>19</b>
<b>1.2.3 Artisanat et Tourisme .....</b>	<b>22</b>
<b>1.2.4 Emploi et Formation Professionnelle.....</b>	<b>25</b>
1.3 Etat de l'exécution budgétaire .....	33
<b>1.3.1 Ministère du Développement Industriel et de la Promotion des Investissements.....</b>	<b>33</b>
<b>1.3.2 Ministère du Commerce et de la Concurrence.....</b>	<b>38</b>
<b>1.3.3 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.....</b>	<b>41</b>
<b>1.3.4 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle .....</b>	<b>44</b>
<b>1.3.5 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur .....</b>	<b>48</b>
1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2016-2018) .....	<b>Erreur !</b>
<b>Signet non défini.</b>	
1.5 Description du cadre partenarial.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2. Problèmes et contraintes.....</b>	<b>53</b>
<b>3. Perspectives .....</b>	<b>54</b>
3.1 Développement Industriel.....	54
3.2 Commerce et Concurrence .....	55
3.3 Artisanat et Tourisme .....	56
3.4 Emploi et Formation Professionnelle .....	57
3.5 Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé .....	58
<b>4. Recommandations .....</b>	<b>60</b>
4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2017 .....	60
4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2018.....	64
<b>Conclusion .....</b>	<b>65</b>

## Sigles et abréviations

ACP	Afrique-Caraïbes Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AFIRMA	Appui au Financement Inclusif Rural au Mali
AGOA	Loi sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSPD-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BMCESP	Cadre de Concertation entre l'Etat et le Secteur Privé BMCESP
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CBI	Centre Néerlandais de Promotion des Importations en provenance des pays en développement
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CGA	Centre de Gestion Agrée
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CODEPA	Comité pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain
COFPA	Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat
COMCEC	Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de Coopération Islamique
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CRE	Cercle de Réflexion Economique au Mali
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNCC	Direction National du Commerce et de la Concurrence
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance
DPS/ANPE	Département Planification et Statistique de l'Agence National pour Emploi
DRCC	Direction Régional du Commerce et de la Concurrence
EU	Union Européenne
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FARM	Financement Agricole et Rurale au Mali
FDE	Fonds de Développement Économique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FMI	Fonds Monétaire International
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
FSN	Fonds de Solidarité Nationale
G.I.E	Groupement d'Intérêt Economique
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale
GUECET	Guichet Unique Electronique du Commerce et des Transports
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAIEPIP	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'investissement Privé
IG	Indication Géographique
IMF	Institution de Microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique
JIA	Journée de l'Industrialisation de l'Afrique
MALINORM	Marque Nationale de Conformité aux Normes Maliennes
MAT	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
MCC	Ministère du Commerce et de la Concurrence
MDI	Ministère du Développement Industriel
MDIPI	Ministère du Développement Industriel et de la Promotion des Investissements
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MPIPMEEN	Ministère de la Promotion de l'Investissement privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entrepreneuriat National
MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
MPISP	Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFII	Office Français Immigration Internationale
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ORAN	Organisation Africaine de Normalisation
PACEPEP	Programme d'Appui à la Croissance Économique et Promotion de l'Emploi stimulées par le Secteur Privé
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAFP	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle
PAGER	Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Résilience Économique
PAP	Projet Annuel de Performance
PDSA	Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDC	Programme National de Développement Communautaire

PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNE	Partenariat National de l'Eau du Mali
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Projets/Programmes
PPTÉ1	Pays Pauvres Très Endettés
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PSO	Projet du Plan Stratégique et Opérationnel
PTF	Partenaire Technique et Financier
PVI	Programme de Vérification des Importations
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RCCM	Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
RNF	Réseau Normalisation et Francophonie
RNP	Répertoire National des Projets
SAFEM	Salon de la Formation et des Métiers d'Avenir
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SIATA	Salon International de l'Artisanat Traditionnel d'Alger
SICAIEPI	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIM	Salon International de l'Industrie du Mali
SIMT	Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
TBT	Barrières Techniques au Commerce
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UMPP	Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2014 à 2018 .....	16
Tableau 2 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2018.....	18
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2014 à 2018.....	19
Tableau 4 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2014 à 2018 .....	21
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2014 à 2018.....	23
Tableau 6 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2014 à 2018.....	24
Tableau 7: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2018 .....	26
Tableau 8 : Répartition des emplois créés par le secteur privé, par région, type de contrat et par sexe en 2018.....	27
Tableau 9 : Répartition des emplois créés par le secteur privé par trimestre, par type de contrat et par sexe en 2018.....	27
Tableau 10: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2018.....	27
Tableau 11 : Nombre total d'emplois créés par secteur et par sexe en 2018 .....	28
Tableau 12: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées de septembre 2013 à décembre 2018.....	28
Tableau 13 : Demandes d'emplois enregistrées par région et par sexe .....	29
Tableau 14: Offres d'emplois enregistrées par région.....	29
Tableau 15: Répartition des demandeurs d'emploi formés en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) 30	
Tableau 16: Placements effectués en 2018 selon la région.....	30
Tableau 17 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2014 à 2018 .....	30
Tableau 18 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2014 à 2018.....	32
Tableau 19 : Dotations budgétaires du MDI par programme au titre de l'année 2018 (Montants en milliers de FCFA).....	33
Tableau 20 : Prévisions budgétaires du MDI par programme de 2019 à 2021 (Montants en milliers de FCFA).....	33
Tableau 21 : Dotations budgétaires du MPISP par programme au titre de l'année 2018 (Montants en milliers de FCFA) .....	34
Tableau 22 : Prévisions budgétaires du MPISP par programme de 2019 à 2021 (Montants en milliers de FCFA).....	34
Tableau 23 : Dotations budgétaires du MDIPI par programme au titre de l'année 2018 (Montants en milliers de FCFA) .....	34
Tableau 24 : Prévisions budgétaires du MDIPI par programme de 2019 à 2021 (Montants en milliers de FCFA).....	35
Tableau 25 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MDI (Montant en millions de FCFA).....	35
Tableau 26 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MDIPI (Montants en millions de F CFA) .....	37
Tableau 27 : Dotations budgétaires du MCC par programme au titre de l'année 2018 (Montant en milliers de FCFA).....	38
Tableau 28 : Prévisions budgétaires du MCC de 2019 à 2021 (Montant en milliers de FCFA) .....	38
Tableau 29 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MCC (Montant en millions de FCFA) .....	39
Tableau 30 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MCC (Montant en millions de FCFA).....	41
Tableau 31 : Dotations budgétaires du MAT par programme au titre de l'année 2018 (Montant en milliers de FCFA).....	41
Tableau 32 : Prévisions budgétaires du MAT de 2019 à 2021 (Montant en milliers de FCFA) .....	42
Tableau 33 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MAT (Montant en millions de FCFA) .....	42
Tableau 34 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MAT (Montant en millions de FCFA) .....	44

Tableau 35 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2018 (Montant en milliers de FCFA).....	44
Tableau 36 : Prévisions budgétaires du MJECC (Composante Emploi et Formation Professionnelle) de 2019 à 2021 (Montant en milliers de FCFA) .....	45
Tableau 37 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montant en millions de FCFA) .....	45
Tableau 38 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MEFP (Montant en millions de FCFA) .....	47
Tableau 39 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2018 (Montant en millions de FCFA) .....	48
Tableau 40 : Les indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2016-2018) .....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 41 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2018.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 42 : Cadre partenarial du Commerce et de la Concurrence en 2018.....	48
Tableau 43 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2018 .....	49
Tableau 44 : Cadre partenarial du Tourisme en 2018.....	49
Tableau 45 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2018.....	50
Tableau 46 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2018 .....	51
Tableau 47 : Cadre partenarial du Développement du secteur privé en 2018.....	51
Tableau 48 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires en 2018 .....	51
Tableau 49 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2018 .....	52
Tableau 50 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2017 .....	60
Tableau 51 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2017 ...	60
Tableau 52 : Recommandations de la revue sectorielle 2018 .....	64

## Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018).

L'objectif global du CREDD (2016-2018) est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2016-2018) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Préalable 2 du CREDD (2016-2018): « Stabilité Macroéconomique » à travers son domaine prioritaire 3 : « Economie et Finances publiques » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 7 : « Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinance ».

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 1 du CREDD (2016-2018) : « Croissance Économique Inclusive et Durable » à travers son domaine prioritaire 7 : « Développement des autres secteurs de croissance » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 17 : « Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie », l'objectif spécifique 18 : « Promouvoir le commerce intérieur et extérieur » et l'objectif spécifique 19 : « Consolider les secteurs du tourisme et de l'artisanat ».

Le secteur contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 2 du CREDD (2016-2018) : « Développement Social et Accès aux Services Sociaux de Base » à travers son domaine prioritaire 8 : « Développement des compétences » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 22 : « Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses ».

L'année 2018, dernière année de mise en œuvre du CREDD 2016-2018 se tient dans un contexte marqué la tenue des élections présidentielles en juillet 2018, le basculement du Budget d'Etat en mode programme, la poursuite de la mise en œuvre des ODD et les préparatifs du nouveau document de stratégie CREDD (2019-2023).

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles. La revue a pour objectif de faire le point sur le bilan, les problèmes et contraintes, les perspectives et les recommandations du secteur au 31 décembre 2018. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles

concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués. Il porte d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles. La revue a pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2018 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectorielles et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Il comporte trois parties :

- le bilan du secteur en termes de (i) mise en œuvre des politiques et stratégies ; (ii) état d'exécution budgétaire ; (iii) indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2016-2018) ; (iv) description du cadre partenarial ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies, dans d'exécution du budget et dans le fonctionnement du cadre partenarial ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2018 et le financement acquis ;
- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : projets ayant un niveau de décaissement nul. Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

## **1. Bilan**

### **1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur**

#### **1.1.1 Politique de Développement Industriel**

Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le document de la Politique de Développement Industriel (PDI) avec son plan opérationnel pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du PIB de 20% en 2012 et 42% en 2025.

Pour réaliser cet objectif général, trois (3) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance économique ; (ii) améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leur modernisation industrielle et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à plus forte valeur ajoutée et (iii) encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

Le premier plan opérationnel 2010-2012 de la Politique de Développement Industriel (PDI) a été évalué en 2014 et un deuxième plan d'actions 2015-2017 prenant en compte les insuffisances du premier est en cours d'évaluation.

Aussi, la PDI qui est en cours d'actualisation sera assortie d'un plan d'actions 2019-2023.

#### **1.1.2 Politique Nationale de la Qualité**

La Politique Nationale de la Qualité et son Plan d'Actions 2015-2017 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 10 juin 2015.

Son objectif général est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ; (ii) assurer la conformité aux normes ; (iii) renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ; (iv) promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'Infrastructure Nationale de la Qualité.

#### **1.1.3 Politique Nationale de Développement du Commerce**

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

#### **1.1.4 Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat**

Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres du 24 mars 2010, a pour objectif général de promouvoir le développement du secteur de l'Artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir : (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision.

Le premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un deuxième plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015.

#### **1.1.5 Politique Nationale de l'Emploi**

La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions (2015-2017) ont été adoptés, le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (macroéconomique, fiscale, commerciale, investissement) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ; (ii) renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ; (iii) améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique; (iv) améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

#### **1.1.6 Politique Nationale de la Formation Professionnelle**

La Politique Nationale de la Formation Professionnelle a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009. Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

La mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le premier plan d'actions a été adopté en 2014. Un second plan d'actions 2015-2017 du PRODEFPE permettra de former plus de 300 000 jeunes et femmes dans 50 filières porteuses à travers trois types de formations retenus : la formation initiale professionnelle, la formation qualifiante et la formation continue.

### **1.1.7 Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali**

La Politique nationale de Promotion des Investissements du Mali (PNPI) et son Plan d'actions 2017-2019 sont approuvés par le Décret N°2017-0197/P-RM du 06 mars 2017. L'objectif général de la PNPI est de promouvoir et susciter d'avantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable intégrant toutes les régions du pays. Ceci doit à terme contribuer à l'amélioration significative du bien-être socio-économique des populations ainsi qu'à l'émergence économique du Mali.

Les six (6) objectifs spécifiques de la PNPI sont les suivants : (i) promouvoir les investissements dans les secteurs porteurs, ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME), (ii) renforcer les institutions chargées de la promotion des investissements et développer une meilleure synergie entre ces institutions et les départements sectoriels, (iii) intégrer la dimension régionale dans la promotion des investissements, (iv) promouvoir davantage le développement des investissements nationaux, (v) utiliser le Partenariat Public-Privé pour favoriser l'investissement dans certains secteurs, (vi) mettre en œuvre, lorsqu'elles sont pertinentes, les meilleures pratiques en matière de promotion des investissements dans le Monde.

### **1.1.8 Politique Nationale de Développement de la Microfinance**

Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008.

Après l'évaluation de cette stratégie, les acteurs du secteur ont recommandé d'élaborer le document de la Politique Nationale de Développement de la microfinance et le Plan d'actions 2016-2020, qui ont été adoptés le 29 juin 2016 par le Conseil des Ministres et approuvée par le Décret N°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016. L'objectif général de la politique est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) assainir le secteur et professionnaliser les SFD ; (ii) protéger les intérêts des clients et adapter l'offre à la demande des populations ; (iii) améliorer le cadre institutionnel du dispositif en charge de l'encadrement du secteur (CCS/SFD, CPA/SFD, APSFD-MALI).

### **1.1.9 Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire**

La Stratégie pour le Développement du secteur Agroalimentaire a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2011. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel et vise comme objectif global de contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

La stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire est mise en œuvre à travers son plan d'action (2012-2021).

#### **1.1.10 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle**

La Stratégie nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali et son plan d'actions 2015 – 2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres, le 26 novembre 2014. L'objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle.

#### **1.1.11 Stratégie de Développement du Tourisme**

La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) développer l'offre hôtelière, (ii) préserver et restaurer des sites touristiques, (iii) diversifier le produit touristique malien, (iv) améliorer la mobilité des visiteurs dans le pays, (v) faire connaître et apprécier le produit touristique malien sur les marchés émetteurs, (vi) faire du Mali, un centre d'accueil des réunions et congrès africains et internationaux, (vii) améliorer le système d'analyse et d'information de l'activité touristique, (viii) augmenter les capacités financières de l'administration nationale du tourisme, (ix) améliorer le cadre organisationnel du tourisme, (x) améliorer les compétences des acteurs du tourisme et (xi) développer le partenariat entre le secteur public, le secteur privé, la société civile et les organisations communautaires.

#### **1.1.12 Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'actions 2011-2016 ont été validées le 11 novembre 2010. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur de la gomme arabique, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme ; (ii) favoriser le développement de l'interprofession de la filière ; (iii) améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits ; (iv) augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage ; (v) développer les capacités de stockage et de transport et (vi) renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.

#### **1.1.13 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame a été validée en 2006. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du sésame, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier

l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du sésame.

#### **1.1.13 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité**

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012-2017 ont été validés le 11 mars 2011. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du karité, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du karité.

#### **1.1.14 Loi d'Orientation du Secteur Privé**

La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé est opérationnel depuis 2014.

Les orientations stratégiques de la loi d'orientation du secteur privé sont : (i) instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ; (ii) œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ; (iii) développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles, notamment les petites et moyennes industries ; (iv) valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production et (v) favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

Initié pour être un document de planification fédérateur de l'ensemble des actions en faveur du secteur privé, le PAD-PME est l'émanation du programme pluriannuel pour le développement du secteur privé instauré par la Loi d'orientation du secteur privé. Il a été élaboré et attend d'être validé par le Conseil des Ministres.

#### **1.1.15 Loi portant Code des investissements**

Le nouveau code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. Son objectif est de promouvoir les investissements au Mali grâce à : (i) la mobilisation de l'épargne nationale et l'attraction des capitaux étrangers ; (ii) la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ; (iii) la valorisation des matières premières locales ; (iv) la promotion des

exportations; (v) la création, l'extension, la diversification, la modernisation des infrastructures industrielles et agro-sylvo-pastorales, de prestations de services et de l'artisanat et (vi) l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux.

### **1.1.18 Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali**

Le Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres le 05 octobre 2018.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali a pour objectifs : (i) appuyer l'organisation des éleveurs de bétail ; (ii) appuyer l'amélioration de la santé et de la production du bétail ; (iii) appuyer la transformation du bétail en viande et sa commercialisation;(iv) appuyer l'apprentissage et le perfectionnement du personnel au développement de l'exportation de la viande au Mali ;(v) appuyer l'opérationnalisation du programme de développement à l'exportation de la viande du Mali.

### **1.1.17 Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires**

Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) de 2016 à 2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires en sa 13<sup>ème</sup> session tenue, le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

### **1.1.18 Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 »**

Le Programme vise à relancer le secteur industriel à travers l'amélioration de ses performances institutionnelles, techniques, économiques et financières.

De façon spécifique, il s'agit de mettre en œuvre des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises et des services d'appui à l'industrie à travers le renforcement de capacités institutionnelles, techniques, économiques et financières en vue d'améliorer leur position compétitive sur les marchés sous régional, régional et mondial.

La mise en œuvre du Programme se fait à travers trois (03) principales composantes : (i) renforcement des capacités institutionnelles, (ii) restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles, (iii) renforcement des capacités des services d'appui à l'industrie.

## **1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur**

### **1.2.1 Développement Industriel et Promotion des investissements**

Les activités réalisées au cours de l'année 2018 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel et de promotion des investissements : la politique de développement industriel, la politique nationale de la qualité, la stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire, la stratégie de développement

de la propriété intellectuelle, le programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises et le programme d'aménagement des zones industrielles, du plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires, de la loi portant code des investissements, de la loi d'orientation du secteur privé, de la politique nationale de développement de la microfinance, de la politique nationale de promotion des investissements au Mali.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable sur la période 2016-2018 (CREDD) à travers son axe stratégique 1 intitulé « Croissance économique inclusive et durable ». Particulièrement à travers le domaine prioritaire 7 : « Développement des autres secteurs porteurs de croissance » de cet axe 1. Et plus précisément à travers l'objectif spécifique 7 : « Consolider et soutenir le développement du secteur financier et de la microfinance » et l'objectif spécifique 17 : « Développer le secteur privé et l'industrie via notamment l'agro-industrie ».

### **1.2.1.1 Développement Industriel**

Dans le cadre de la coordination et du pilotage de la politique de développement industriel les activités suivantes ont été réalisées : (i) l'adoption de la communication écrite relative à la privatisation de l'UMPP ; (ii) l'organisation du 1<sup>er</sup> SIM qui a pour but de promouvoir le potentiel industriel du Mali en vue de favoriser une croissance économique forte et durable. Ledit salon a été l'occasion pour la signature de 26 protocoles en matière d'investissement et de l'identification de 135 projets industriels ; (iii) l'organisation de la JIA ; (iv) l'adoption des projets de texte portant relecture des textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement du CDA sous forme d'établissement Public à caractère Administratif afin de conférer au Service, un statut mieux adapté à la réalisation de ses missions ; l'adoption du Projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière d'Industrie.

Le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement industriel a été réalisé à travers (i) le suivi des entreprises industrielles, (ii) le suivi des projets industriels, (iii) le contrôle des engagements de 64 entreprises agréées au Code des Investissements et (iv) le suivi de la mise en œuvre des contrats de performance signés entre l'Etat et certaines entreprises industrielles.

La facilitation de l'intégration du Mali dans le commerce régional et international a été réalisée à travers (i) le lancement officiel de la Marque Nationale de Conformité aux Normes maliennes, désignée "Marque MALINORM", (ii) l'adoption de 13 normes CEDEAO ; (iii) la formation des acteurs d'infrastructures nationales de la qualité, (iv) l'accompagnement d'entreprises à la démarche qualité.

La promotion de la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété industrielle a été à travers (i) l'organisation d'un jeu concours IP-jeunesse ayant regroupé plus 300 élèves venus de toutes les académies d'enseignements et (ii) l'élaboration d'un plan de marketing de promotion de l'IG d'échalote de Bandiagara.

Le Ministère en charge du développement industriel a effectué également, courant 2018, les réalisations ci-après : (i) le pré-diagnostic d'une entreprise en vue de sa restructuration et de son mise à niveau ; (ii) le lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koulikoro ; (iii) l'appui-conseil à 6 collectivités territoriales en matière d'aménagement et de gestion des marchés ; (iv) la production d'informations statistiques pour le suivi et l'évaluation des politiques, stratégies, programmes et projets de développement du secteur.

### **Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2014 à 2018**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	651	829	878	901	941
Montants des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	131	135,1	131	97,7	25,76
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	71	37	49	23	40
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	4 949	1 042	2 968	1 412	1 564
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	239	418	308	379	372
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	70	129	108	64	64
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	39	121	35	22	24
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	5	18	17	4	19
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	5	18	16	3	19
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	13	55	41	25	33
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	289	282	244	294	484
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	23,0	27,8	78,2	55,3	17
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	12,3	12,6	11,8	12,4	12,9
Part du sous-secteur agroalimentaire dans le PIB (%)	INSTAT	3,2	3,8	3,2	3,4	3,5
Taux de croissance du sous-secteur Agroalimentaire (%)	INSTAT	14,5	-8,8	-12%	10,6	6,7
Taux de croissance du sous-secteur des industries textiles (%)	INSTAT	10,4	-8,6	3,7	12,8	6,1
Taux de croissance du sous-secteur de métallurgie fonderie (Or)	INSTAT	-2,2	1,3	0,8	5,8	6,0
Taux de croissance du sous-secteur Autres industries (%)	INSTAT	8,9	1,5	-7,3	-5,3	-1,0
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	83	138	149	145	146
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	-	-	33	37	38
Nombre de normes élaborées	AMANORM	20	50	40	88	13
Nombre de normes révisées	AMANORM	5	25	17	5	1
Nombre total de normes maliennes	AMANORM	259	334	391	484	497
Nombre d'unités de transformation agroalimentaire	CDA	360	400	420	420	432
Taux de réalisation des investissements matériels (%)	BRMN	71,71	0	0	15	0
Taux de réalisation des actions immatérielles (%)	BRMN	56	0	54,5	10	0 <sup>1</sup>

Le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a connu une croissance régulière depuis 2014 alors que le nombre de normes élaborées ou révisées a baissé. Cette baisse du nombre de normes élaborées s'explique par la baisse du nombre de demandes d'élaboration des entreprises et de la société civile.

Bien que le nombre de certificats d'origine ait augmenté, la valeur des exportations en 2018 est en baisse par rapport à 2017. Cette situation s'expliquerait par une diminution des exportations des entreprises productrices d'engrais à savoir Toguna Agro-Industrie Sa, Société Générale des Fertilisants et Doucouré Partenaire Agro-industrie.

Quarante (40) projets industriels réalisés sur 64 agréés au code des investissements ont créé 1 564 emplois et investi 25,76 milliards de FCFA. Le nombre d'emplois créés par les projets industriels a passé de 1 412 en 2017 à 1 564 en 2018, soit une augmentation de 11%.

### 1.2.1.2 Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Dans le cadre de la promotion des investissements privés, le département a effectué (i) le suivi du forum « Invest in Mali » à travers la participation à neuf (9) forums et la production de nouveaux documents de promotion; (ii) l'opérationnalisation des antennes régionales de Mopti et de Gao du

<sup>1</sup> La principale raison est la coupe budgétaire du BSI au 2<sup>ème</sup> semestre 2018

Guichet Unique de l'API-Mali ; (iii) l'octroi d'agrément au code des Investissements à 62 entreprises ; et l'enregistrement de 11 079 entreprises individuelles, sociétés et de groupement d'intérêt économique.

La promotion et le développement de la microfinance sont réalisés à travers (i) l'organisation de formations en finance digitale et islamique des responsables des SFD ; (ii) la réalisation des études thématiques (genre/financement de l'entreprenariat féminin, cartographie du financement agricole) ; l'appui du processus d'opérationnalisation du MEREFSFD<sup>2</sup>.

Dans le cadre du développement du secteur privé, le département a réalisé (i) le lancement de l'opérationnalisation du CRE au Mali, outil de dialogue entre les décideurs de l'économie, les universitaires, les étudiants et la société civile ; (ii) la conception et production des supports de communication ; (iii) l'acquisition et la formation sur l'application du logiciel ORACLE à la gestion de permis de construire ; (iv) la réalisation d'une enquête pour le renseignement de la base de données sur les PME ; (v) l'élaboration et l'introduction du PAD-PME dans le circuit d'approbation en Conseil des Ministres.

Dans le classement de Doing business, le Mali est le 145<sup>ème</sup> pays réformateur sur 190 pays au monde en 2018 alors qu'il était 143<sup>ème</sup> en 2017.

Le taux de réalisation des actions de réformes programmées a évolué de 66,66% en 2017 à 68,75% en 2018. Cette évolution est due en partie aux appuis financiers des partenaires comme la BAD, la coopération danoise, l'OIF et la GIZ. Pour améliorer le climat et la pratique des affaires, deux voyages de formation pour la mise en place d'un Cercle de Réflexion et d'un outil de veille stratégique ont été organisés.

**Tableau 2 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2018**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	CTRCA	3	3	3	3	3
Nombre d'emplois pour les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 054	2 949	2 968	2 829	1 794
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	83	95	85	66	65
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	6 629	7 877	9 337	11 116	11 079
Montant des intentions d'investissements directs étrangers (en milliards de FCFA)	API-MALI	14,4	16,9	11,6	6,9	4,7
Montant des intentions d'investissements nationaux (en milliards de FCFA)	API-MALI	47,0	53,7	93,7	159,3	64,7
Montant des intentions d'investissements mixtes (en milliards de FCFA)	API-MALI	7,8	18,9	13,2	2,3	0,0
Montant total des intentions d'investissements	API-MALI	69,2	70,6	118,5	168,5	69,4

Source : Rapport 2018 API-Mali/CTRCA

Le Guichet Unique a enregistré 11 079 entreprises dont 71% sont des entreprises individuelles, 28% des sociétés et 1% des G.I.E. Le Guichet Unique également a accordé 1 355 autorisations d'exercices dont 5% d'agrément au code des investissements, 86% d'enregistrements et 9% de décisions. La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2014. Les soixante-cinq (65) projets agréés au code des investissements projettent de créer 1 794 emplois. On constate également une baisse des intentions d'investissement étranger à partir de 2015 qui pourrait s'expliquer par la situation sécuritaire qu'a connue le pays depuis 2012 et la détérioration de l'environnement des affaires constatée à travers le classement Doing Business du pays qui perd deux places de 2017 à 2018.

<sup>2</sup> Décret N°2018-0570/PM-RM du 16 Juillet 2018 fixant le cadre institutionnel du Mécanisme de Refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREFSFD)

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2014 à 2018**

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	126	127	105	85	87
Nombre de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	-	-	-	-	12
Encours de crédits (milliards de FCFA)	76,66	81,8	93,7	105,3	115,1
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	58,1	62,5	68,5	74,6	81,6
Nombre de points de services	883	883	997	1006	905
Crédits en souffrance (crédit non recouverts) (millions de FCFA)	5 873	5 386	5 690	4 905	7 593
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	84,4	93,4	99,2	120,1	136,0
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 213	1 083	1 007	1 083	1 165
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	17,89	18,38	13,92	14,66	14,93
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	3	4	4	4	3
Montant des contributions aux projets/programmes des PTF (millions)	3 545	5 128	5 128	6 947	5 393

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de SFD a baissé de 126 (en 2014) à 87 (en 2018) suite aux nouvelles actions d'assainissement du secteur de la microfinance inscrites à l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance. Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation 9,3% et 9,4%. Cette augmentation est due en grandes parties à l'appui des partenaires comme le FIDA et la Coopération Canadienne. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « Montant des crédits à l'économie nationale » et « Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 083 000 en 2017 à 1 164 940 en 2018 dont 72% sont des hommes et 28% des femmes. Plus de 70 000 ménages ruraux de plus de 3 500 villages reçoivent les effets des SFD ruraux.

### 1.2.2 Commerce et Concurrence

Les activités réalisées au cours de l'année 2018 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement du commerce.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable sur la période 2016-2018 (CREDD) à travers son axe stratégique 1 intitulé « Croissance économique inclusive et durable ». Particulièrement à travers le domaine prioritaire 7 : « Développement des autres secteurs porteurs de croissance » de cet axe 1. Et plus précisément à travers l'objectif spécifique 18 : « Promouvoir le commerce intérieur et extérieur ».

Dans le cadre de la coordination et du pilotage de la politique de développement du commerce les activités suivantes ont été réalisées : (i) l'organisation de la réunion de coordination des Ministres du C4 (Initiative sectorielle en faveur du coton au sein de l'OMC) ; (ii) l'élaboration des projets de lois, décrets et communication relatifs à l'organisation de la concurrence ; à la coopération entre la commission de l'UEMOA et la structure nationale chargée de la concurrence ; à la transparence des relations financières entre les états membres de l'UEMOA, des entreprises publiques et des organisations internationales ou étrangères ; à l'organisation du commerce de distribution ; au système de récépissé d'entreposage dans le domaine agricole au Mali ; aux pratiques commerciales frauduleuses, à la PNDC et au PRODEVIM.

La coordination et la régulation du commerce intérieur ont été assurées de manière très satisfaisante à travers : (i) l'élaboration de 52 notes hebdomadaires relatives à l'évolution des prix et stocks des

produits de première nécessité. Ces notes ont été examinées par le Comité de veille dont les sessions se sont tenues régulièrement au cours de l'année.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale, 997 missions d'investigations et de lutte contre la fraude concernant la vérification des documents d'importation et d'exportation de certains opérateurs économiques ainsi que sur des produits frauduleux de contrebande et des produits contrefaits ont été effectuées. Ces missions ont été sanctionnées par 1 865 procès-verbaux. Le montant total des produits des amendes et transactions perçues pour la période est de 266 350 000 FCFA. Les saisies ont concerné les piles électriques, la farine de froment, les cigarettes, les médicaments, les produits alimentaires périmés ou avariés et divers autres produits.

Les infractions les plus courantes relevées au cours du contrôle économique sont : l'importation de marchandises sans titre, la publicité mensongère, les pratiques de manœuvres frauduleuses, les pratiques discriminatoires, la non tenue de comptabilité régulière et probante, la détention et la vente de produits de contrefaçon ou de produits avariés.

Les secteurs du gaz butane domestique, de l'alimentation générale, des supermarchés, des stations-services de carburants, des importations des produits en violation des dispositions du PVI, les commissionnaires agréés en douane ont également fait l'objet de contrôle.

Dans le cadre de la protection du consommateur, 34 procès-verbaux de constat et 82 procès-verbaux de saisie provisoire ont été rédigés englobant 172 différents types de produits. Les infractions retenues ont été la (i) la mise sur le marché de biens alimentaires sans autorisation préalable du service compétent, (ii) la mise en vente de produits alimentaires périmés, la détention de produits alimentaires avariés, la violation des conditions de forme et de fond du contrat, l'exécution d'une opération de loterie publicitaire sans autorisation écrite de l'autorité compétente et la détention en vue de la vente de produit pétrolier avarié ou contaminé.

Le suivi du recouvrement de la contrepartie des dons hors projet japonais et PPTÉ1 a permis de recouvrer 1 800 000 FCFA au compte du 10<sup>ème</sup> Don japonais, 20 498 033 FCFA pour 11<sup>ème</sup> Don japonais et 9 700 000 FCFA au compte du don PPTÉ1.

Dans le cadre de la vérification primitive et périodique d'instruments de mesures, l'organisation de missions de contrôle des instruments de poids et mesures a permis de vérifier 9 393 instruments de mesure (vérification primitive et périodique y compris) dont 8 630 sont conformes et 763 sont non conformes, soit un taux de défectuosité des instruments de mesures contrôlés 8,12 % en 2018 contre 3,6% en 2017.

Dans le cadre de la création et du renforcement des CGA, on peut noter (i) la formation de 96 responsables des commerçants détaillants du District de Bamako et de Koulikoro sur les rôles et les procédures de création des CGA, (ii) la création de 8 nouveaux CGA à Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Gao, Mopti et à Tombouctou, (iii) la formation de 90 responsables de 11 CGA à la recherche de partenaires et au lobbying, (iv) l'aménagement et l'équipement des locaux des CGA de la rive droite et gauche de Bamako et (v) la formation de 11 agents chargés du suivi des remboursements des prêts au remplissage des fiches d'analyse et de demandes de prêts.

L'appui au financement des activités des acteurs du commerce de détail a été à travers (i) la mise en place du fonds de garantie de 205 millions de Francs CFA, la formation de plus de 500 adhérents des CGA de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Niono, Koutiala, Mopti et Tombouctou sur la comptabilité simplifiée et la gestion d'entreprise.

L'appui à l'amélioration de la commercialisation des produits par le respect des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaires des aliments et de l'environnement et par construction des équipements marchands dans les marchés, a été à travers : (i) l'identification de 11 marchés des Communes IV ; V et VI du District de Bamako pour la construction de 300 étals sous hangars, (ii) la formation de 50 responsables des CGA du District de Bamako et de Koulikoro en gestion des équipements marchands.

Concernant le commerce extérieur, 1 920 intentions d'importation et 25 503 intentions d'exportation ont été levées pour des valeurs FOB respectives de 1 660 095 058 273 FCFA et 1 856 206 534 581 FCFA.

Le développement des capacités liées à l'intégration du Mali au Système Commercial Mondial a été effectué à travers (i) la construction d'un entrepôt frigorifique de pomme de terre pour le groupement interprofessionnel national de pomme de terre ; (ii) l'organisation de la filière gomme arabique et la création de l'interprofession, (iii) la réalisation de 580 hectares de gommiers et de 20 forages sur les sites de pépinières de gommiers ; (iv) l'organisation de la formation de 30 agents dont 9 femmes de AMM sur la vérification des compteurs d'électricité et d'eau; (v) l'acquisition de 6 véhicules et 10 motos au profit de la DGCC ; (vi) l'acquisition des équipements phytosanitaires au profit de l'interprofession de la filière mangue (13 000 pulvérisateurs manuels à dos et 850 équipements de protection individuelle) ; (vii) l'accompagnement des acteurs privés à la manifestation commerciale du Fruit Logistica de Berlin (7), à l'IATF 2018 au Caire en Egypte (50) et à la foire FIDAK (9) (v) l'appui à la construction et à l'équipement d'un centre de conservation de la pomme de terre à Sikasso, (vi) le traitement de 2 640 certificats d'origine pour les marchandises destinées à l'exportation en Inde, aux USA, en Europe dont 1 148 certificats pour le coton.

Au cours de la campagne 2018, 22 276,206 tonnes de mangues fraîches et transformées sont exportées avec un chiffre d'affaires de 8 982 755 529,40 FCFA.

**Tableau 4 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2014 à 2018**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali <sup>3</sup>	Riz	DGCC	29	21	20	19	27
	Sucre	DGCC	139	183	166	151	283
	Lait en poudre	DGCC	51	46	34	41	49
	Farine de blé	DGCC	59	54	65	58	65
	Huile alimentaire	DGCC	65	86	70	27	25
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz	DGCC	352	365	367	374	365	
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre	DGCC	464	467	492	539	469	
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre	DGCC	2 943	2 715	2 391	2 326	2 247	
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé	DGCC	410	386	367	365	350	
Prix moyen annuel du Kilogramme de l'huile alimentaire	DGCC	788	759	745	800	738	
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA	DGCC	2 000	2 000	2 000	2 146	2 236	
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)	AMAM	5,7	4,2	4	3,6	3,5	
Part du commerce dans le PIB en %	INSTAT	12,3	12,1	12,1	11,9	11,8	
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)	INSTAT	1 667,00	1 766,50	1 948,50	2 073,10	3 546,90	
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)	INSTAT	2 782,00	3 034,50	3 350,00	3 488,90	3 617,70	
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA	INSTAT	1 409,6	1 613	1 782	1 781,00	2 015,68	
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA	INSTAT	1 372,40	1 421,50	1 568,00	1 707,90	1 602,02	

<sup>3</sup> Les seuils d'alerte de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité pour le riz, le sucre, le lait en poudre, la farine de blé et l'huile alimentaire sont respectivement 18 ; 44 ; 10 ; 5 et 9.

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018
Valeur des exportations non traditionnelles <sup>4</sup> en milliard de FCFA	INSTAT	322,7	213,2	189,3	232	176,25
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA	INSTAT	863,5	987	1 120,4	1 209,40	1 467,85
Valeur des exportations de coton fibre en milliard de FCFA	INSTAT	166,7	183,9	157,7	187,6	263,15
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA	INSTAT	63,3	68,8	135,2	152	108,4
Volume des exportations de mangues en tonne	UMOCI	37 573	38 799	43 811	28 984	22 276
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA	UMOCI	20	24,8	9	8	9
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA	INSTAT	354	ND	2 192	1 660	1 793
Valeur des exportations du sésame en million de FCFA	INSTAT	3 797	8 132	3 349	3 681	3 975

NB : Les Valeurs des exportations de 2018 sont provisoires

Les taux de couverture moyen des besoins de consommation par les stocks disponibles sur le territoire national se sont situés à 27 jours de consommation pour le riz, 283 jours pour le sucre, 49 jours pour le lait en poudre, 65 jours pour la farine de blé et 25 jours pour l'huile alimentaire. Rappelons qu'en 2017, ces taux étaient de 19 jours pour le riz, 151 jours pour le sucre, 41 jours pour le lait en poudre, 58 jours pour la farine de blé et 27 jours pour l'huile alimentaire.

En 2018, seul le taux de couverture de l'huile alimentaire n'a pas connu une amélioration par rapport à 2017. Par contre, les taux de couverture des autres produits de nécessité ont augmenté. Le taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés est satisfaisant par rapport aux années précédentes.

### 1.2.3 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2018 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable sur la période 2016-2018 (CREDD) à travers son axe stratégique 1 intitulé « Croissance économique inclusive et durable ». Particulièrement à travers le domaine prioritaire 7 : « Développement des autres secteurs porteurs de croissance » de cet axe 1. Et plus précisément à travers l'objectif spécifique 19 : « Consolider le secteur de l'artisanat et du tourisme ».

#### 1.2.3.1 Artisanat

Le Ministère en charge du développement de l'artisanat a effectué, courant 2018, (i) l'organisation de la participation de 680 artisans maliens aux différentes manifestations promotionnelles et commerciales en Afrique (SIAO, FIDAK, SIATA, SAFEM, FSN, FIKA, Fesp), en Europe (foire de Paris Marseille, Ambienté), en Amérique (Nuit d'Afrique, Mama Afica) et en Asie (Shanghai, Beijing, Canton (Guangzhou), Yiwu (Zhejiang) ; (ii) l'actualisation de la galerie virtuelle du CODEPA à travers 258 produits artisanaux ; (iii) l'actualisation du site SIRA-ML ; (iv) la poursuite du PDSA sous la responsabilité du FDE ; (v) la poursuite de l'appui du projet « Mode Ethique » financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'amélioration de la qualité des produits de l'artisanat textile ; (vi) l'organisation des missions de recensement des équipements et des infrastructures transférables aux

<sup>4</sup> Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

collectivités territoriales ; (vii) l'achèvement des travaux de constructions des villages artisanaux de Kayes et de Sikasso ; (viii) l'achèvement des travaux de construction de l'extension de l'APCMM ; (ix) la formation de 110 artisans textiles .

**Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2014 à 2018**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018	
Taux d'Elus, de leaders et de cadres des structures faitières formés (%)	APCMM	39,8	42,1	70	65	75	
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	36,8	39	42	45	47	
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	43 042	46 882	51 827	54 712	58 875	
Nombre d'artisans « textile » formés	CDAT	12	80 <sup>5</sup>	15	83	110	
Taux de couverture des cercles en services locaux de l'Artisanat	DNA	10,2	6,12	8,16	8,16	40	
Pourcentage d'élus, des cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés	APCMM	25	42 ,07	70	65	75	
Taux d'évolution des inscriptions au répertoire des métiers d'élus, des cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés	APCMM	8,22	8,13	22,36	5,57	7,6	
Taux de réalisation des formations de maitres-artisans d'artisans prévu par an.	APCMM	83,63	99,92	80	92,7	92,7	
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	30 713	63 285	60 310	303 045	497 416	
Taux de Financement des entreprises de l'artisanat	APCMM	3	5	30,2	4,0	0,00	
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	7 112	1 761	2 025	2 115	4 737
	Europe	DNA	1 103	623	717	265	1 082
	Amérique	DNA	1 054	604	695	216	224
	Asie	DNA	240	161	185	1 043	268
	Total	DNA	9 509	4 394	5 054	6 128	6 359

Sur l'ensemble des villages artisanaux, le village artisanal de Mopti a un taux d'occupation de 23,60%, la maison des artisans de Djenné a un taux d'occupation de 28,25%, la maison des artisans de Bandiagara a un taux d'occupation de 89,36% et celui du village artisanal de Ségou a un taux d'occupation de 25,35%.

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) a augmenté de 303 045 en 2017 à 497 416 en 2018 à cause de la disponibilité du programme des manifestations artisanales nationales, sous régionales et internationale sur lesdits sites.

Concernant l'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux en Europe et en Amérique, elle s'explique principalement par l'organisation d'une manifestation artisanale en Belgique et la participation des artisans à la foire de Paris, de Marseille (France) et d'Ambient (Frankfort Allemagne).

S'agissant de la diminution de la valeur des exportations en Asie, elle est due principalement aux difficultés que rencontrent les artisans dans l'obtention du visa chinois.

### 1.2.3.2. Tourisme

<sup>5</sup> Les 80 formés sont des femmes

La promotion du tourisme a été à travers (i) l'enregistrement de 133 entreprises de tourisme dont 57 agences de voyages, 31 pâtisseries et bars-restaurants, 41 établissements d'hébergement et 4 espaces de loisirs et night-club pour un investissement total de 24 486 319 871 FCFA contre 8 308 000 000 FCFA en 2017 ; (ii) la participation à 12 manifestations touristiques internationales (foires, salons, conférences statutaires sur le tourisme) et à 15 manifestations nationales festivals (Ogobagnan, Festival sur Niger, Festival culturel et artistique de Woroni, Festival Didadi Bougouni, etc.) ; (iii) la construction du bureau d'accueil et d'information touristique de Kayes Médine.

**Tableau 6 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2014 à 2018**

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	50 010	133 260	57 000	33 840	21 287
Nombre de lits	13 469	14 813	15 237	17 264	17 764
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,49	0,48	0,48	0,5	0,4
Nombre d'établissements d'hébergement	675	723	750	782	811
Nombre de chambres d'hébergement	10 214	10 773	11 023	11 277	11 567
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	152 295	159 298	173 246	193 374	202 741
Nombre des visiteurs par les frontières terrestres	15 917	103	ND	ND	14 377
Nombre de fréquentations du site touristique d'APTM (milliers)	175	180	200	210	190
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	75 986	35 920	67 501	34 660	38 656
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	109 500	62 904	110 824	62 219	71 320
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	4 650	4 807	7 648	8 307	24 000
Nombre emplois directs	10 376	2 214	1 391	760	1 231
Nombre emplois indirects	20 752	4 428	2 782	1 520	2 462
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522	522	522
Nouvelles créations d'agences de voyages	33	49	68	50	57
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	29	34	24	21	31
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés	06	05	04	00	04
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	32	37	25	16	41
Nombre de touristes religieux au niveau national		73 700	75 103	77 500	73 616

Source : Rapport 2018 DNTH

L'augmentation du nombre des entrées au niveau de l'aéroport International Modibo KEITA de Sénou, de 193 374 en 2017 à 202 741 pour l'année 2018, est due au développement du tourisme d'affaire et à la tenue des réunions et congrès à Bamako. Cette augmentation reflète le rythme de l'augmentation du nombre des emplois directs et indirects, de lit, de chambre et de structure d'hébergement, prouvant ainsi la reprise timide de l'activité touristique dans notre pays.

Le contrôle au niveau des rentrées terrestres a repris après deux ans d'arrêt suite à des efforts d'information à Diboly (Frontière Mali –Sénégal) et à Gogui (frontière Mali- Mauritanie). Des efforts de collaboration entre les services de frontières doivent être maintenus durant l'année 2019 afin d'étendre à d'autres postes terrestres et de disposer des données fiables.

Les données sur le tourisme religieux sont timides. À ce jour, l'Administration nationale de tourisme ne dispose pas de système de comptage de cette forme de tourisme. Les données proviennent des organisateurs ou des initiateurs.

## 1.2.4 Emploi et Formation Professionnelle

### 1.2.4.1. Emploi

Les activités réalisées au cours de l'année 2018 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable sur la période 2016-2018 (CREDD) à travers son axe stratégique 2 intitulé « Développement social et accès aux services sociaux de base ». Particulièrement à travers le domaine prioritaire 8 : « Développement des compétences » de cet axe stratégique 2. Et plus précisément à travers l'objectif spécifique 22 : « Favoriser les créations d'emplois, Développer et orienter la formation professionnelle vers les filières porteuses ».

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle, le département en charge de l'emploi et de la formation professionnelle a effectué : (i) l'inauguration du complexe de formation dans les métiers du BTPg ; (ii) l'élaboration des fiches métiers et (iii) l'élaboration, le suivi et l'évaluation des fiches de poste des agents du secteur.

Le suivi et l'évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi ont été réalisés à travers : (i) le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté et (ii) l'organisation de cadres de concertation entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le renforcement des actions de promotion et de création d'emplois ont permis de réaliser 1 592 jours de travail en HIMO, de placer 5 198 jeunes diplômés en stages de formation professionnelle et de stages de qualification, de former 18 270 personnes pour leur insertion.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes, on note (i) le placement des jeunes en stage de formation professionnelle dans les services publics et dans les organisations consulaires et faitières, (ii) la formation des acteurs en HIMO, (iii) l'aménagement de terres (mares, périmètres maraîcher et irrigué) et le (iv) pavage et dallage de 700 m de rue.

L'emploi a été également promu à travers l'établissement de partenariats avec les réseaux de microfinances, le renforcement des capacités des pisciculteurs et aviculteurs en production d'aliment pour poisson et volaille et l'aide à l'embauche.

Le développement des compétences et emploi des jeunes a été réalisé à travers (i) la formation insertion des jeunes non scolarisés, déscolarisés des milieux ruraux, (ii) la formation et suivi des jeunes non scolarisés, déscolarisés résidant dans les milieux urbains et semi urbains, (iii) l'installation des jeunes non scolarisés, déscolarisés résidant dans les milieux urbains et semi urbains et (iv) la formation à l'entreprenariat des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur.

A travers le Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté, 200 jeunes apprentis ont été formés et dotés en permis de conduire à Bamako et à Koutiala et 104 femmes dans les AGR sont équipées en machines à coudre, mototaxis tricycle, moulins et motopompes.

Le Projet FIER qui a pour finalité de contribuer à réduire la pauvreté en milieu rural dans sa zone d'intervention à travers un meilleur accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes, a financé 3 782 projets répartis entre 1 929 hommes et 1 853 femmes. Le projet a ainsi permis à ces jeunes d'accéder à une activité économique permettant d'améliorer leur bien-être.

Par rapport à la production des informations sur l'emploi et la formation, l'ONEF a poursuivi la collecte des données sur les créations d'emplois pour la production des documents : RASAMT, bulletin trimestriel d'information sur le SIMT, annuaire statistique de la formation professionnelle, étude sur les filières porteuses agro-sylvo-pastorales et leurs chaînes de valeur, rapports provisoires de l'enquête sectorielle sur l'emploi et la formation auprès des entreprises du secteur des BTP et hors BTP, étude diagnostique en vue de la création et la mise en place d'une base de données sur l'emploi, la formation et la migration professionnelle au Mali, études d'insertion des jeunes diplômés, des migrants de retour et des migrants étrangers), Etude de référence sur l'insertion professionnelle (hors famille) des apprenants sortis des centres appuyés par Lux-Dev et Enquête de référence sur la satisfaction des employeurs par rapport aux compétences des apprenants sortis des centres appuyés par Lux-Dev.

#### 1.2.4.1.1 Les emplois créés par le secteur privé

**Tableau 7: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2018**

Branche d'activités	CDD			CDI			ENSEMBLE			
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	48	343	391	26	140	166	74	483	557	2
Activités Extractives	218	2 492	2 710	55	839	894	273	3 331	3 604	12
Activités de Fabrication	42	780	822	51	307	358	93	1 087	1 180	4
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	14	110	124	20	110	130	34	220	254	1
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	60	455	515	23	127	150	83	582	665	2
Construction	64	864	928	33	244	277	97	1 108	1 205	4
Commerce	150	604	754	210	931	1 141	360	1 535	1 895	6
Transports et Entreposage	31	153	184	39	384	423	70	537	607	2
Hébergement et Restauration	61	302	363	53	215	268	114	517	631	2
Information et Communication	42	263	305	84	309	393	126	572	698	2
Activités Financières et d'Assurance	218	384	602	73	314	387	291	698	989	3
Activités Immobilières	3	10	13	3	15	18	6	25	31	0
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	139	304	443	33	217	250	172	521	693	2
Activités de Services de Soutien et de Bureau	862	3 061	3 923	350	2 353	2 703	1 212	5 414	6 626	22
Activités d'Administration Publique	133	468	601	181	536	717	314	1 004	1 318	4
Enseignement	187	521	708	287	910	1 197	474	1 431	1 905	6
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 075	2 087	3 162	548	808	1 356	1 623	2 895	4 518	15
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	3	17	20	1	13	14	4	30	34	0
Autres Activités de Services N.C.A.	360	1 307	1 667	102	289	391	462	1 596	2 058	7
Activités Spéciales des Ménages	4	8	12	7	19	26	11	27	38	0
Activités des Organisations Extraterritoriales	214	673	887	78	275	353	292	948	1 240	4
<b>Total</b>	<b>3 928</b>	<b>15 206</b>	<b>19 134</b>	<b>2 257</b>	<b>9 355</b>	<b>11 612</b>	<b>6 185</b>	<b>24 561</b>	<b>30 746</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2018 ONEF, H = Homme, F = Femme

Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Les emplois créés dans le secteur des services de soutien et de bureau représentent 22% de l'ensemble des emplois créés. Ce secteur est suivi par la branche de la santé humaine et l'action sociale (15%) et celle des activités extractives (12%) en termes de créations d'emplois. Chacune des autres branches d'activités ont enregistré moins de 7% de l'ensemble des emplois créés.

**Tableau 8 : Répartition des emplois créés par le secteur privé, par région, type de contrat et par sexe en 2018**

Région	CDD			CDI			Ensemble			
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	%
Kayes	189	2 416	2 605	140	626	766	329	3 042	3 371	11
Koulikoro	115	619	734	159	570	729	274	1 189	1 463	5
Sikasso	201	1 504	1 705	158	1 153	1 311	359	2 657	3 016	10
Ségou	175	869	1 044	100	367	467	275	1 236	1 511	5
Mopti	214	896	1 110	202	421	623	416	1 317	1 733	6
Tombouctou	222	909	1 131	21	134	155	243	1 043	1 286	4
Gao	110	499	609	40	422	462	150	921	1 071	3
Kidal	22	116	138	7	41	48	29	157	186	1
Bamako	2 680	7 378	10 058	1 430	5 621	7 051	4 110	12 999	17 109	56
<b>Total</b>	<b>3 928</b>	<b>15 206</b>	<b>19 134</b>	<b>2 257</b>	<b>9 355</b>	<b>11 612</b>	<b>6 185</b>	<b>24 561</b>	<b>30 746</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2018 ONEF, H = Homme, F = Femme

Dans le tableau 7, la répartition géographique montre que les créations d'emplois ont été plus importantes dans le District de Bamako avec 17 109 emplois créés (soit 56% de l'ensemble des emplois créés). Il est suivi par les régions de Kayes et Sikasso avec respectivement 3 371 emplois (soit 11%) et 3 016 (soit 10%). Dans les trois régions (Tombouctou, Gao et Kidal) il a été enregistré 2 543 emplois, soit 8% de l'effectif total.

**Tableau 9 : Répartition des emplois créés par le secteur privé par trimestre, par type de contrat et par sexe en 2018**

Période	CDD			CDI			Ensemble			
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	%
Trimestre 1	1 207	5 333	6 540	706	2 995	3 701	1 913	8 328	10 241	33
Trimestre 2	886	4 042	4 928	672	2 498	3 170	1 558	6 540	8 098	26
Trimestre 3	781	3 075	3 856	368	1 706	2 074	1 149	4 781	5 930	19
Trimestre 4	1 054	2 756	3 810	511	2 156	2 667	1 565	4 912	6 477	21
<b>Total</b>	<b>3 928</b>	<b>15 206</b>	<b>19 134</b>	<b>2 257</b>	<b>9 355</b>	<b>11 612</b>	<b>6 185</b>	<b>24 561</b>	<b>30 746</b>	<b>100</b>

Source : Rapport 2018 ONEF

Les services de l'emploi dans leur mission de suivi ont collecté 30 746 emplois privés répartis entre 19 134 emplois constatés par des contrats à durée déterminée (CDD) et 11 612 emplois sous la forme de contrats à durée indéterminée (CDI). Ces emplois CDI sont occupés en grande partie par les hommes (9 355), soit 81%.

#### 1.2.4.1.2 Les emplois créés par le secteur public

**Tableau 10: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2018**

Ministères et Institutions	Homme	Femme	Total	%
Ministère de l'Energie et de l'Eau	4 259	3 574	7 833	57
Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction	2 042	1 358	3 400	25

Citoyenne				
Ministère de la Promotion de la Femme de L'enfant et de la Famille	0	664	664	5
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	794	306	1 100	8
Ministère des collectivités territoriales	655	122	777	6
<b>Total</b>	<b>7 750</b>	<b>6 024</b>	<b>13 774</b>	<b>100</b>

Source : Rapport 2018 ONEF

Durant l'année 2018, les institutions et les projets/programmes des départements ministériels ont créé 13 774 emplois, dont 44% d'entre eux sont des emplois féminins et 57% des emplois générés par le Ministère de l'Energie et de l'Eau. Les projets et programmes du département en charge de l'emploi ont favorisé la création de 3 400 nouveaux emplois, soit environ un quart de l'effectif total des emplois créés par le secteur public. Pendant la même période, le Ministère des collectivités territoriales a recruté 777 enseignants parmi lesquels 122 seulement sont des femmes.

#### 1.2.4.1.3 Créations et pertes d'emplois enregistrées de 2013 à 2018

**Tableau 11 : Nombre total d'emplois créés par secteur et par sexe en 2018**

Sexe Secteurs	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Public	7 750	24	6 024	49	13 774	31
Privé	24 561	76	6 185	51	30 746	69
<b>Total</b>	<b>32 311</b>	<b>73</b>	<b>12 209</b>	<b>27</b>	<b>44 520</b>	<b>100</b>

Source : Rapport de création d'emplois 2018/ONEF

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, les secteurs publics et privés formels ont créé 44 520 nouveaux emplois contre 63 176 emplois en 2017. Ces emplois se répartissent entre 13 774 (soit 31%) emplois publics et 30 746 (soit 69%) emplois privés. Les emplois occupés par les hommes représentent 32 311 (soit 73% de l'ensemble des emplois créés) contre 12 209 (soit 27%) pour les femmes.

**Tableau 12: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées de septembre 2013 à décembre 2018**

Type d'emplois	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
<b>Emplois créés par le secteur privé</b>	<b>7 451</b>	<b>24 156</b>	<b>24 896</b>	<b>20 908</b>	<b>37 031</b>	<b>30 746</b>	<b>145 188</b>
<b>Emplois créés par le secteur public</b>	<b>8 434</b>	<b>9 363</b>	<b>35 948</b>	<b>49 023</b>	<b>26 145</b>	<b>13 774</b>	<b>142 687</b>
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	7 738	5 260	5 242	3 730	8 885	1 877	<b>32 732</b>
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	0	3 202	28 829	42 566	13 325	667	<b>88 589</b>
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	696	901	1 877	2 727	3 935	11 230	<b>21 366</b>
<b>Total emplois créés</b>	<b>15 885</b>	<b>33 519</b>	<b>60 844</b>	<b>69 931</b>	<b>63 176</b>	<b>44 520</b>	<b>287 875</b>
<b>Pertes d'emplois</b>	<b>3 115</b>	<b>-</b>	<b>1 386</b>	<b>3 089</b>	<b>1 490</b>	<b>1 944</b>	<b>11 024</b>
<b>Total création nette d'emplois</b>	<b>12 770</b>	<b>33 519</b>	<b>59 458</b>	<b>66 842</b>	<b>61 686</b>	<b>42 576</b>	<b>276 851</b>

Source : Données collectées auprès des points -focaux et auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) 2013-2018. Les données de l'année 2013 concernent les quatre derniers mois de 2013

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, les secteurs publics et privés formels ont créé 44 520 nouveaux emplois contre 63 176 emplois en 2017, soit une baisse de 30%. Ces emplois se répartissent entre 13 774 (soit 31%) emplois publics et 30 746 (soit 69%) emplois privés. Les emplois occupés par les

hommes représentent 32 311 (soit 73% de l'ensemble des emplois créés) contre 12 209 (soit 27%) pour les femmes.

#### 1.2.4.1.4 Demandes et offres d'emploi enregistrées par l'ANPE

**Tableau 13 : Demandes d'emplois enregistrées par région et par sexe**

Régions	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
Kayes	953	82,51	202	17,49	1 155	18,01
Koulikoro	37	68,52	17	31,48	54	0,84
Sikasso	382	76,55	117	23,45	499	7,78
Ségou	429	73,33	156	26,67	585	9,12
Mopti	362	68,69	165	31,31	527	8,22
Tombouctou	163	84,02	31	15,98	194	3,03
Gao	92	74,80	31	25,20	123	1,92
Kidal	42	93,33	3	6,67	45	0,7
Taoudénit	66	73,33	24	26,67	90	1,4
Ménaka	46	69,70	20	30,30	66	1,03
District de Bamako	2 298	74,76	776	25,24	3 074	47,94
<b>Total</b>	<b>4 870</b>	<b>75,95</b>	<b>1 542</b>	<b>24,05</b>	<b>6 412</b>	<b>100</b>

Source : Rapport 2018 DPS/ANPE

La répartition géographique montre que le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de demandes avec 3 074 soit 47,94% sur l'ensemble des demandes d'emplois. Le plus faible nombre a été enregistré au niveau de la région de Kidal avec seulement 45 demandes (soit 0,7%). Sur les 6 412 demandes d'emplois enregistrées 1 542 sont formulées par les femmes, soit 24,05% des demandes.

**Tableau 14: Offres d'emplois enregistrées par région**

Région	Nombre	%
Kayes	736	16,92
Koulikoro	75	1,72
Sikasso	377	8,67
Ségou	399	9,17
Mopti	265	6,09
Tombouctou	186	4,28
Gao	108	2,48
Kidal	40	0,92
Taoudénit	0	0
Ménaka	29	0,67
Bamako	2 134	49,07
<b>Total</b>	<b>4 349</b>	<b>100</b>

Source : Rapport 2018 DPS/ANPE

Au total 4 349 offres d'emplois sont enregistrées par l'ANPE. Comme pour les demandes, la répartition géographique montre que le District de Bamako avec 2 134 offres (soit 49,07% sur l'ensemble) a enregistré le plus grand nombre d'offres. Il est suivi par la région de Kayes, avec 736 offres (soit 16,92%). La région de Taoudénit n'a enregistré aucune offre d'emploi en 2018.

Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre du programme d'appui à l'auto-emploi, les activités de promotion de l'auto-emploi ont généré 4 591 emplois au total sur une prévision de 4 651, soit un taux de réalisation de 99%. Ce taux de réalisation s'explique en partie par l'élargissement du réseau de partenariat, notamment avec le FARE, les Institutions de Microfinances et les banques partenaires.

**Tableau 15: Répartition des demandeurs d'emploi formés en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)**

Régions	Nombre de sessions	Bénéficiaires
Sikasso	1	15
Ségou	2	60
Mopti	1	50
Tombouctou	1	50
Gao	1	50
Kidal	1	25
Taoudénit	2	25
Ménaka	1	25
Bamako	3	75
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>375</b>

Source : ANPE – 2018

En 2018, l'ANPE a réalisé 13 sessions en Techniques de Recherche d'Emploi en faveur de 375 demandeurs d'emplois.

**Tableau 16: Placements effectués en 2018 selon la région**

BUREAU	Placements effectués	
	Nombre	Taux
Kayes	485	20,54
Koulikoro	30	1,27
Sikasso	207	8,77
Ségou	207	8,77
Mopti	209	8,85
Tombouctou	69	2,92
Gao	200	8,47
Kidal	34	1,44
Bamako	905	38,33
Taoudéni	-	-
Ménaka	15	0,64
<b>Total</b>	<b>2 361</b>	<b>100</b>

#### 1.2.4.1.5 Indicateurs du marché de travail

**Tableau 17 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2014 à 2018**

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de chômage (%)	8,2	9,6	10,1	9,1	8,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	11,1	23	30,4	21,9	19,0
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	9,9	16	17	14,9	13,5
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	68,3	67	63,5	66,3	64,7
Total emplois créés	33 519	60 844	69 931	63 176	44 520
Pertes d'emplois	-	1 386	3 089	1 490	1 944
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	33 519	59 458	66 842	61 686	42 576
Taux d'emplois informel (%)	96,5	96	96,5	94,4	97,6
Nombre de personnes formées dans le cadre de la promotion et de création d'emplois	-	-	-	7 500	18 270

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	-	-	4 515	5 170	5 198
Nombre d'emplois créés par les projets/programmes de promotion d'emploi mise en œuvre	-	-	-	571	9 285
Demandes d'emplois enregistrées	16 159	25 853	14 012	9 292	6 412
Offres d'emplois enregistrées	8 267	5 523	6 564	5 444	4 349
Population en âge de travailler en million	8,0	8,4	8,3	8,8	8,9
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	21,3	25	34,0	28,5	26,7
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	22,9	25	32,0	27,7	27,8
Taux de salarisation(%)	9	10	10,6	11,2	11,4

Source : Enquête EMOP 2018/INSTAT/ONEF

Le taux de salarisation a augmenté de 2013 à 2018 de 2,7 points de pourcentage. Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 33 922 en 2013 à 66 842 en 2016 et baisse en 2017 à 61 686 et à 42 576 en 2018. On constate que moins de 4 individus sur 100 en moyenne exercent un emploi formel. Le taux d'emploi informel a augmenté en 2018 par rapport à la moyenne de ces 5 dernières années. On constate également qu'en 2018 le taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (19%) est environ le double de celui du niveau national (8,6%).

#### 1.2.4.2. Formation professionnelle

Dans le cadre du développement de la formation professionnelle, on note la réalisation des activités suivantes : (i) la formation de 1 269 formateurs dont 1 087 en pédagogie selon l'Approche par Compétence (APC), 80 sur les techniques d'élaboration des guides de l'apprenant, 80 sur la préparation et l'animation d'une séance de formation et 22 sur les techniques d'évaluation sommative. (ii) l'élaboration de 9 guides d'apprenant et la traduction de 33 programmes de formation en langue Bamanankan.

A travers le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, 145 plans et projets de formation sont financés dont (i) 50 au profit des entreprises et groupements professionnels membres du CNPM dans les sous- secteurs des BTP/mines, des industries et des services et (ii) 95 au profit des organisations professionnelles paysannes et artisanales membres de l'APCAM, de la CNOP, de l'APCMM et de la FNAM, dans les sous -secteurs du monde rural, de l'artisanat et du tertiaire. La baisse du nombre de projets/plans de la formation professionnelle financés de 576 en 2015 à 145 en 2018 est liée aux difficultés de mobilisation des ressources de la taxe de formation professionnelle.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage le nombre de formés a augmenté de 36,60% et celui des femmes formées a augmenté de 23,02%.

L'équipement des centres de formation professionnelle à 12,5% et l'admission aux examens de fin d'apprentissage à 90,96% a permis d'améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

Le développement des compétences des ressources humaines des secteurs productifs a été assuré à travers le financement de 145 projets/plans et une importante contribution des promoteurs à la formation professionnelle.

En 2018, cinq(5) référentiels de formation et d'outils didactiques sont élaborés et six(6) référentiels sont révisés.

**Tableau 18 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2014 à 2018**

Indicateurs	Resp.	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de projets/plans de la formation professionnelle financés	FAFPA	263	576	398	266	145
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	2 039	2 100	2 685	3 131	1 068
Nombre de personnes formées	DNFP	8 103	10 914	11 356	12 115	16 331
Taux des femmes parmi les personnes formées	DNFP	30,8	42	22,8	21,92	23,02
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	DNFP	98	70	100	95,66	90,96

Avec l'appui des projets et programmes du département, on note la formation de 16 331 apprenants dans les dispositifs de formation (dual, modulaire, et tutorat) dont 3 760 femmes, 12 571 hommes et 16 079 ont validé les critères de certification.

Le nombre des sortants des centres a connu une baisse en 2018 passe de 3 131 en 2017 à 1 068 en 2018. Cette baisse s'explique par le fait que la cible de la formation professionnelle (les jeunes déscolarisés, les jeunes non scolarisés, les analphabètes) est très mobile ces dernières années, en direction des zones aurifères. Le mouvement de cette couche de la population influence directement la stabilité des effectifs des sortants des centres du MEFP.

### 1.3 Etat de l'exécution budgétaire

En 2018, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de **22 998 493 000 FCFA** et a exécuté **11 665 566 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **50,58%**. Les départements du secteur MDIPI, MCC, MAT et MJECC ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 79%, 86%, 97% et 27% de leur dotation budgétaire de 2018. Les réformes institutionnelles ont conduit à des changements de dénomination des départements ministériels : MJCC et MEFP sont fusionnés pour donner MJECC, MDI et MPISP sont fusionnés pour donner MDIPI.

Par rapport aux Projets et programmes au titre de la 19<sup>ème</sup> revue, le secteur a enregistré un décaissement total de **72, 769** milliards de FCFA sur un financement total acquis de **116,2** milliards de FCFA au 31 décembre 2018, soit un taux de décaissement global de **62,62%**. En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation de **6,585** milliards de FCFA, le secteur a décaissé **3,073** milliards, soit **47%**.

#### 1.3.1 Ministère du Développement Industriel et de la Promotion des Investissements

**Tableau 19 : Dotations budgétaires du MDI par programme au titre de l'année 2018** (Montants en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	181 981	165 124	379 264	377 300	128 250	128 157	689 495	670 581	97,26
2. Développement du secteur industriel	660 424	181 041	158 902	158 874	117 000	116 782	936 326	456 697	48,78
<b>Total</b>	<b>842 405</b>	<b>346 165</b>	<b>538 166</b>	<b>536 174</b>	<b>245 250</b>	<b>244 939</b>	<b>1 625 821</b>	<b>1 127 278</b>	<b>69,34</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2019

Le budget du secteur du Développement industriel qui est de **1 625 821 000 FCFA en 2018** est exécuté à hauteur de **1 127 278 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de 69,34%.

**Tableau 20 : Prévisions budgétaires du MDI par programme de 2019 à 2021** (Montants en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2018			Prévision 2019-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration Générale	181 981	379 264	128 250	583 674	851 702	899 748
2. Développement du secteur industriel	700 621	418 082	211 132	1 190 557	1 672 970	1 822 873
<b>Total</b>	<b>882 602</b>	<b>797 346</b>	<b>339 382</b>	<b>1 774 231</b>	<b>2 524 672</b>	<b>2 722 621</b>

Source : DPPD-PAP 2018-2021

**Tableau 21 : Dotations budgétaires du MPISP par programme au titre de l'année 2018 (Montants en milliers de FCFA)**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	209 971	107 513	614 240	592 046	72 766	72 133	896 977	771 692	86,03
2. Appui au développement du secteur privé	0	0	352 313	351 069	19 000	18 997	371 313	370 066	99,66
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	37 900	19 277	19 261	76 403	76 371	134 086	133 532	99,59
<b>Total</b>	<b>248 377</b>	<b>145 413</b>	<b>985 830</b>	<b>962 376</b>	<b>168 169</b>	<b>167 501</b>	<b>1 402 376</b>	<b>1 275 290</b>	<b>90,94</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2019

Le budget du secteur de développement du secteur privé et de la promotion de la microfinance qui est de **1 402 376 000 FCFA en 2018** est exécuté à hauteur de **1 275 290 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de 90,94%.

**Tableau 22 : Prévisions budgétaires du MPISP par programme de 2019 à 2021 (Montants en milliers de FCFA)**

Programmes	Budget 2018			Prévision 2019-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration Générale	209 971	614 240	72 766	1 171 756	1 198 911	1 246 398
2. Appui au développement du secteur privé	0	804 955	156 750	2 472 752	1 523 755	1 738 773
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	19 277	76 403	193 860	196 236	210 581
<b>Total</b>	<b>248 377</b>	<b>1 438 472</b>	<b>305 919</b>	<b>3 838 368</b>	<b>2 918 902</b>	<b>3 195 752</b>

Source : DPPD-PAP 2018-2021

**Tableau 23 : Dotations budgétaires du MDIPI par programme au titre de l'année 2018 (Montants en milliers de FCFA)**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	391 952	272 637	993 504	969 346	201 016	200 290	1 586 472	1 442 273	90,91
2. Développement du secteur industriel	660 424	181 041	158 902	158 874	117 000	116 782	936 326	456 697	48,78
3. Appui au développement du secteur privé	0	0	352 313	351 069	19 000	18 997	371 313	370 066	99,66
4. Promotion et développement de la microfinance	38 406	37 900	19 277	19 261	76 403	76 371	134 086	133 532	99,59
<b>Total</b>	<b>1 090 782</b>	<b>491 578</b>	<b>1 523 996</b>	<b>1 498 550</b>	<b>413 419</b>	<b>412 440</b>	<b>3 028 197</b>	<b>2 402 568</b>	<b>79,34</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2019

Le budget du secteur de développement Industriel et de la Promotion des Investissements qui est de **3 028 197 000 FCFA en 2018** est exécuté à hauteur de **2 402 568 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **79,34%**.

**Tableau 24 : Prévisions budgétaires du MDIPI par programme de 2019 à 2021** (Montants en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2018			Prévision 2019-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration Générale	391 952	993 504	201 016	1 755 430	2 050 613	2 146 146
2. Développement du secteur industriel	700 621	418 082	211 132	1 190 557	1 672 970	1 822 873
2. Appui au développement du secteur privé	0	804 955	156 750	2 472 752	1 523 755	1 738 773
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	19 277	76 403	193 860	196 236	210 581
<b>Total</b>	<b>1 130 979</b>	<b>2 235 818</b>	<b>645 301</b>	<b>3 139 847</b>	<b>3 919 819</b>	<b>4 179 600</b>

Source : DPPD-PAP 2018-2021

**Tableau 25 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MDI** (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>38 203</b>	<b>7 934</b>	<b>236</b>	<b>8 170</b>	<b>5 642</b>	<b>197</b>	<b>5 839</b>	<b>71,11%</b>	<b>83,47%</b>	<b>71,47%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>33 914</b>	<b>3 645</b>	<b>236</b>	<b>3 881</b>	<b>2 458</b>	<b>197</b>	<b>2 655</b>	<b>67,43%</b>	<b>83,47%</b>	<b>68,41%</b>
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2019	16 854	1 414	236	1 650	1 099	197	1 296	<b>77,72%</b>	<b>83,47%</b>	<b>78,55%</b>
2	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2019	15 352	523	0	523	389	0	389	<b>74,38%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>74,38%</b>
3	2683	Appui API-Mali	2013-2019	1 349	1 349	0	1 349	694	0	694	<b>51,45%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>51,45%</b>
4	2779	Appui AMANORM	2014-2019	359	359	0	359	276	0	276	<b>76,88%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>76,88%</b>
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>3 675</b>	<b>3 675</b>	<b>0</b>	<b>3 675</b>	<b>2 890</b>	<b>0</b>	<b>2 890</b>	<b>78,64%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>78,64%</b>
5	2381	Appui à la CPS	2003-2019	1 170	1 170	0	1 170	899	0	899	<b>76,84%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>76,84%</b>
6	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2019	1 956	1 956	0	1 956	1 604	0	1 604	<b>82,00%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>82,00%</b>
7	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2019	549	549	0	549	387	0	387	<b>70,49%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>70,49%</b>
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>614</b>	<b>614</b>	<b>0</b>	<b>614</b>	<b>294</b>	<b>0</b>	<b>294</b>	<b>47,88%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>47,88%</b>
8	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2019	614	614	0	614	294	0	294	<b>47,88%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>47,88%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>38 203</b>	<b>7 934</b>	<b>236</b>	<b>8 170</b>	<b>5 642</b>	<b>197</b>	<b>5 839</b>	<b>71,11%</b>	<b>83,47%</b>	<b>71,47%</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes du MDIPI

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **38,203 milliards** de F CFA contre **37,276 milliards** de FCFA au titre de la 18<sup>ème</sup> revue, soit une augmentation de **927 millions** FCFA.

A titre de rappel, les coûts relatifs au PRMN et à la Stratégie Développement du secteur Agro-alimentaires n'évoluent pas contrairement aux autres projets dont les coûts sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à 8,170 milliards de F CFA dont 7,934 milliards sur les ressources internes, soit 97,11%.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- 3,881 milliards de F CFA pour le secteur Secondaire, soit 47,5% du financement acquis total ;
- 3,675 milliards de F CFA pour le secteur des Ressources humaines, soit 44,98% du financement acquis total ;
- 614 millions de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit 7,52% du financement acquis total.

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2018 se chiffre à **5,839 milliards** de F CFA, pour un financement global acquis de **8,170 milliards** de F CFA, soit un taux de décaissement de **71,47%** contre **78,82%** la 18<sup>ème</sup> revue.

Cette diminution est due essentiellement à la situation budgétaire de l'année 2018 au cours de laquelle seuls les crédits du 1<sup>er</sup> semestre ont été partiellement ouverts et entièrement exécutés. Pour rappel, sur les 975 millions de FCFA de dotation au titre de 2018, le taux de décaissement est de 40,10%, soit 391 millions de FCFA.

### **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse des taux de décaissement porte sur les huit (08) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de 71,47%.

Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre à **5,642 milliards** soit un taux de décaissement de **71,11%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **0,197 milliards**, soit **83,47%**. Le financement extérieur qui ne concerne que le PRMN n'a pas connu d'évolution depuis la 14<sup>ème</sup> revue des PP.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Appui à la mise en place des réformes Etat/secteur privé enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit 82%. Le taux le plus faible est enregistré au niveau du projet Extension des locaux et Aménagement de la devanture du CEMAPI avec 47,88% compte tenu de sa dotation consécutive de 2018 soit 200 millions sur lesquels 76 millions ont été décaissés (38%).

Le taux global de décaissement au titre de la 19<sup>ème</sup> revue a relativement diminué par rapport à la 18<sup>ème</sup> revue de 7 points 35.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 40,10% sur la dotation de 2018 d'un montant de 975 millions FCFA de financement acquis. Il faut noter qu'au titre du BSI 2019, la dotation a connu une augmentation de 190 millions par rapport à la dotation de 2018.

**Tableau 26 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MDIPI (Montants en millions de F CFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis en 2018	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/ 2018	Taux de décaissement	Dotation 2019	Ecart
<b>Projets en exécution</b>			<b>975</b>	<b>391</b>	<b>40,10</b>	<b>1 165</b>	<b>190</b>
<b>Secteur Secondaire</b>			<b>375</b>	<b>163</b>	<b>43,47</b>	<b>571</b>	<b>196</b>
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	100	38	38,00	143	43
2	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	75	50	66,67	95	20
3	2779	Appui AMANORM	50	19	38,00	48	-2
4	2683	Appui API Mali	150	56	37,33	285	135
<b>Secteur Ressources Humaines</b>			<b>400</b>	<b>152</b>	<b>38,00</b>	<b>404</b>	<b>4</b>
5	2381	Appui à la CPS	150	57	38,00	143	-7
6	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	150	57	38,00	166	16
7	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	100	38	38,00	95	-5
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>200</b>	<b>76</b>	<b>38,00</b>	<b>190</b>	<b>-10</b>
8	2845	Réhabilitation CEMAPI	200	76	38,00	190	-10
<b>Total général</b>			<b>975</b>	<b>391</b>	<b>40,10</b>	<b>1 165</b>	<b>190</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MDIPI

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 40,10% sur la dotation de 2018 d'un montant de 975 millions FCFA.

### 1.3.2 Ministère du Commerce et de la Concurrence

**Tableau 27 : Dotations budgétaires du MCC par programme au titre de l'année 2018** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1 .Administration Générale	354 331	353 950	550 321	528 380	211 639	211 625	1 116 291	1 093 955	<b>98,00</b>
2. Conception et coordination de la politique commerciale et appui à la gestion des marchés	762 706	752 344	510 986	454 947	2 092 599	1 549 836	3 366 291	2 757 127	81,90
<b>Total</b>	<b>1 117 037</b>	<b>1 106 294</b>	<b>1 061 307</b>	<b>983 327</b>	<b>2 304 238</b>	<b>1 761 461</b>	<b>4 482 582</b>	<b>3 851 082</b>	<b>85,91</b>

Source : DGB-PRED 30/04/2019

Le budget du secteur du commerce et de la concurrence qui est de **4 482 582 000 FCFA en 2018** est exécuté à hauteur de **3 851 082 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de 85,91%.

**Tableau 28 : Prévisions budgétaires du MCC de 2019 à 2021** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2018			Prévision 2020-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration Générale	354 331	550 321	211 639	1 080 115	1 302 180	1 386 773
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	762 706	510 986	2 092 599	1 269 830	5 472 213	5 941 209
<b>Total</b>	<b>1 117 037</b>	<b>1 061 307</b>	<b>2 304 238</b>	<b>2 349 945</b>	<b>6 774 393</b>	<b>7 327 983</b>

Source : DPPD-PAP 2018-2021

**Tableau 29 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MCC (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>31 935</b>	<b>19 254</b>	<b>7 058</b>	<b>26 312</b>	<b>13 470</b>	<b>5 651</b>	<b>19 121</b>	<b>69,96%</b>	<b>80,07%</b>	<b>72,67%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>25 835</b>	<b>15 404</b>	<b>7 058</b>	<b>22 462</b>	<b>12 490</b>	<b>5 651</b>	<b>18 141</b>	<b>81,08%</b>	<b>80,07%</b>	<b>80,76%</b>
1	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2022	5 078	1 255	450	1 705	629	225	854	50,12%	50,00%	50,09%
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2019	20 757	14 149	6 608	20 757	11 861	5 426	17 287	83,83%	82,11%	83,28%
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>6 100</b>	<b>3 850</b>	<b>0</b>	<b>3 850</b>	<b>980</b>	<b>0</b>	<b>980</b>	<b>25,45%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>25,45%</b>
3	3025	Construction /Equipement /Hôtel du Commerce	2017- 2020	6 100	3 850	0	3 850	980	0	980	25,45%	#DIV/0!	25,45%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>31 935</b>	<b>19 254</b>	<b>7 058</b>	<b>26 312</b>	<b>13 470</b>	<b>5 651</b>	<b>19 121</b>	<b>69,96%</b>	<b>80,07%</b>	<b>72,67%</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MCC

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **31,935 milliards** de F CFA contre **37,276 milliards** de FCFA au titre de la 18<sup>ème</sup> revue, soit une augmentation de **927 millions** FCFA.

#### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à 26,312 milliards de F CFA dont 19,254 milliards sur les ressources internes, soit 73,18%.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **22,462 milliards** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit 85,37% du financement acquis total ;
- **3,850 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit 14,63% du financement acquis total.

## Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2018 se chiffre à **19,121 milliards** de F CFA, pour un financement global acquis de **26,312 milliards** de F CFA, soit un taux de décaissement de **72,67%** contre **78,48%** la 18<sup>ème</sup> revue.

Cette diminution est due essentiellement à la situation budgétaire de l'année 2018 au cours de laquelle seuls les crédits du 1<sup>er</sup> semestre, partiellement ouverts ont été entièrement exécutés. Pour rappel, sur les **3,450 milliards** de dotation au titre de 2018, le taux de décaissement est de **44,14%**, soit 1,523 milliard de FCFA décaissés.

## Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les trois (03) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **72,67%**.

Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre à **13,470 milliards** soit un taux de décaissement de **69,96%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **5,651 milliards**, soit **80,07%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Cadre Intégré au Commerce enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **83,28%**. Le taux le plus faible est enregistré au niveau du projet construction/équipement DGCC avec **25,45%** compte tenu de son démarrage récent.

Le taux global de décaissement au titre de la 19<sup>ème</sup> revue a relativement diminué par rapport à la 18<sup>ème</sup> revue de **5 points 81**.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **44,14%** sur la dotation de 2018 d'un montant de **3,450 milliards** FCFA de financement acquis. Il faut noter qu'au titre du BSI 2019, la dotation globale a connu une augmentation de **160 millions** par rapport à la dotation de 2018.

**Tableau 30 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MCC** (Montant en millions de FCFA)

°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (dotation 2018)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2018	Taux de décaissement (%)	Dotation 2019	Ecart
<b>Projets en exécution</b>			<b>3 450</b>	<b>1 523</b>	<b>44,14</b>	<b>3 610</b>	<b>160</b>
<b>Secteur Secondaire</b>			<b>1 900</b>	<b>943</b>	<b>49,63</b>	<b>1 710</b>	<b>-190</b>
1	2957	Projet Appui à la Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	600	449	74,83	475	-125
2	2241	Appui au cadre Intégré du Commerce	1 300	494	38,00	1 235	-65
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>1 550</b>	<b>580</b>	<b>37,42</b>	<b>1 900</b>	<b>350</b>
5	3025	Construction/Equipement DNCC/DRCC	1 550	580	37,42	1 900	350
<b>Total Général</b>			<b>3 450</b>	<b>1 523</b>	<b>44,14</b>	<b>3 610</b>	<b>160</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MCC

### 1.3.3 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

**Tableau 31 : Dotations budgétaires du MAT par programme au titre de l'année 2018** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration générale	153 849	153 849	497 497	487 249	0	0	651 346	641 098	98,43
2. Promotion du secteur de l'Artisanat	256 284	256 284	156 670	121 043	551 000	549 592	963 954	926 919	96,16
3. Promotion du secteur du Tourisme	0	0	91 732	86 728	57 000	56 960	148 732	143 688	96,61
<b>Total Général</b>	<b>410 133</b>	<b>410 133</b>	<b>745 899</b>	<b>695 020</b>	<b>608 000</b>	<b>606 552</b>	<b>1 764 032</b>	<b>1 711 705</b>	<b>97,03</b>

Source : MAT/RAP 2018

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 est de 1 764 032 000 FCFA dont 1 711 703 805 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 97%.

**Tableau 32 : Prévisions budgétaires du MAT de 2019 à 2021** (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2018			Prévision 2019-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration générale	153 849	487 248,569	0	760 793	758 088	855 340
2. Promotion du secteur de l'artisanat	256 284	121 042, 645	549 591,893	1 427 038	1 705 970	1 875 967
3. Promotion du secteur du tourisme	0	86 727,771	56 959,927	180 895	449 363	224 573
<b>Total</b>	<b>410 130</b>	<b>681 497,611</b>	<b>606 551,82</b>	<b>2 368 726</b>	<b>2 913 421</b>	<b>3 027 084</b>

Source : DPPD-PAP 2019 – 2021

**Tableau 33 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MAT** (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>10 193</b>	<b>10 193</b>	<b>0</b>	<b>10 193</b>	<b>7 157</b>	<b>0</b>	<b>7 157</b>	<b>70,21%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>70,21%</b>
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>9 321</b>	<b>9 321</b>	<b>0</b>	<b>9 321</b>	<b>6 497</b>	<b>0</b>	<b>6 497</b>	<b>69,70%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>69,70%</b>
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2019	6 905	6 905	0	<b>6 905</b>	5 627	0	<b>5 627</b>	<b>81,49%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>81,49%</b>
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2019	1 190	1 190	0	1 190	377	0	377	<b>31,68%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>31,68%</b>
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2019	1 226	1 226	0	1 226	493	0	493	<b>40,21%</b>	<b>#NOM?</b>	<b>40,21%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>872</b>	<b>872</b>	<b>0</b>	<b>872</b>	<b>660</b>	<b>0</b>	<b>660</b>	<b>75,69%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>75,69%</b>
4	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	2007-2019	872	872	0	872	660	0	<b>660</b>	<b>75,69%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>75,69%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>10 193</b>	<b>10 193</b>	<b>0</b>	<b>10 193</b>	<b>7 157</b>	<b>0</b>	<b>7 157</b>	<b>70,21%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>70,21%</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MAT

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **10,193 milliards** de F CFA contre **8,483 milliards** de FCFA au titre de la 19<sup>ème</sup> revue, soit une augmentation de **1,710 milliard** FCFA.

Cette augmentation est due en grande partie au renforcement de la dotation du projet de construction et d'équipement du CDAT dont les travaux des gros œuvres doivent démarrer courant 2019.

## **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **10,193 milliards** de F CFA, essentiellement sur les ressources internes. Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **9,321 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **91,45%** du financement acquis total.
- **872 millions** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **8,55%** du financement acquis total.

## **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2018 se chiffre à **7,157 milliards** de F CFA, pour un financement global acquis de **10,193 milliards** de F CFA, soit un taux de décaissement de **70,21%** contre **76,32%** à la 18<sup>ème</sup> revue.

Cette diminution est due essentiellement à la situation budgétaire de l'année 2018 au cours de laquelle seuls les crédits du 1<sup>er</sup> semestre partiellement ouverts, ont été entièrement exécutés. Pour rappel, sur les **1,050 milliard** dotation au titre de 2018, le taux de décaissement est de **65,05%**, soit **683 millions** de FCFA.

## **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse du taux de décaissement porte sur les quatre (04) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **70,21%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à un autre. Le projet Construction Villages artisanaux enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **81,49%**. Le taux le plus faible avec 31,68% est enregistré par le projet de Construction et d'équipement du CDAT à cause de sa dotation au titre de 2019, soit 665 millions.

Le taux global de décaissement au titre de la 19<sup>ème</sup> revue a relativement diminué par rapport à la 18<sup>ème</sup> revue de 6 points 10.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **65,05%** sur la dotation de 2018 d'un montant de **1,050 milliard** FCFA de financement acquis. Il faut noter qu'au titre du BSI 2019, la dotation globale a connu une augmentation significative de **660 millions** par rapport à la dotation de 2018.

**Tableau 34 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MAT (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (dotation 2018)	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2018	Taux de décaissement	Dotation 2019	Ecart
<b>Projets en exécution</b>			<b>1 050</b>	<b>683</b>	<b>65,05</b>	<b>1 710</b>	<b>660</b>
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>900</b>	<b>626</b>	<b>69,56</b>	<b>1 615</b>	<b>715</b>
1	2242	Construction Villages Artisanaux	500	474	94,80	665	165
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	200	76	38,00	665	465
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	200	76	38,00	285	85
<b>Secteur Secondaire</b>			<b>150</b>	<b>57</b>	<b>38,00</b>	<b>95</b>	<b>-55</b>
4	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	150	57	38,00	95	-55
<b>Total Général</b>			<b>1 050</b>	<b>683</b>	<b>65,05</b>	<b>1 710</b>	<b>660</b>

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 65,05% sur la dotation de 2018 d'un montant de 1 050 millions FCFA.

### 1.3.4 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**Tableau 35 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2018 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	376 574	367 348	1 409 671	1 078 714	217 194	218 139	2 003 439	1 664 201	83,07
2. Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	130 238	135 836	792 665	667 377	8 946 798	225 886	9 869 701	1 029 099	10,43
3. Formation Professionnelle	113 182	112 441	798 125	567 754	939 235	316 716	1 850 542	996 911	53,87
<b>TOTAL MEFP</b>	<b>619 994</b>	<b>615 625</b>	<b>3 000 461</b>	<b>2 313 845</b>	<b>10 103 227</b>	<b>760 741</b>	<b>13 723 682</b>	<b>3 690 211</b>	<b>26,89</b>

Source : DGB-PRED 15/05/2019

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2018 est de **13 723 682 000** FCFA dont **3 690 211 000** FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 26,89%. Il faut noter que sur la dotation du programme « Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi », le financement

extérieur représente 8 717 235 000 FCFA pour la mise en œuvre des projets FIER et PROCEJ. L'exécution de ce budget passe par la procédure des bailleurs, elle n'est pas captée par le système d'information PRED d'où le faible taux d'exécution de 10,43% au niveau de ce programme et de 26,89% au niveau du Ministère

**Tableau 36 : Prévisions budgétaires du MJECC (Composante Emploi et Formation Professionnelle) de 2019 à 2021 (Montant en milliers de FCFA)**

Programmes	Budget 2018			Prévision 2019-2021		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2019	2020	2021
1. Administration Générale	373 132	1 142 419	218 165	3 697 885	1 887 307	2 001 646
2. Amélioration du cadre législatif de l'Emploi et promotion de l'Emploi	138 827	667 432	8 730 164	10 298 602	9 378 992	9 678 584
3. Formation Professionnelle	113 182	613 358	437 010	3 643 129	1 704 854	1 841 081
<b>Total</b>	<b>625 141</b>	<b>2 423 209</b>	<b>9 385 339</b>	<b>17 639 616</b>	<b>12 971 153</b>	<b>13 521 311</b>

Source : DPPD-PAP 2018-2021

**Tableau 37 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement			
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>					<b>75 362</b>	<b>9 612</b>	<b>61 913</b>	<b>71 525</b>	<b>6 860</b>	<b>33 792</b>	<b>40 652</b>	<b>71,37%</b>	<b>54,58%</b>	<b>56,84%</b>
<b>Secteur Ressources Humaines</b>					<b>74 204</b>	<b>8 454</b>	<b>61 913</b>	<b>70 367</b>	<b>6 584</b>	<b>33 792</b>	<b>40 376</b>	<b>77,88%</b>	<b>54,58%</b>	<b>57,38%</b>
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2019	3 501	3 501	0	3 501	3 011	0	3 011	86,00%	#DIV/0!	<b>86,00%</b>	
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle	2005-2018	2 632	2 632	0	2 632	2 424	0	2 424	92,10%	#DIV/0!	<b>92,10%</b>	
3	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2020	32 500	1 000	31 500	32 500	638	21 056	21 694	63,80%	66,84%	<b>66,75%</b>	
4	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	460	23 853	24 313	304	8 164	8 468	66,09%	34,23%	<b>34,83%</b>	
5	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/ 022)	2017- 2020	7 421	861	6 560	7 421	207	4 572	4 779	24,03%	69,70%	<b>64,40%</b>	
<b>secteur Infrastructures</b>					<b>1 158</b>	<b>1 158</b>	<b>0</b>	<b>1 158</b>	<b>276</b>	<b>0</b>	<b>276</b>	<b>23,83%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>23,83%</b>
6	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017- 2019	865	865	0	865	276	0	276	31,91%	#DIV/0!	<b>31,91%</b>	
7	3111	Ferme Ecole MOFA	2018-2019	293	293	0	293	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	<b>0,00%</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>75 362</b>	<b>9 612</b>	<b>61 913</b>	<b>71 525</b>	<b>6 860</b>	<b>33 792</b>	<b>40 652</b>	<b>71,37%</b>	<b>54,58%</b>	<b>56,84%</b>

Source : 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MJECC (Composante Emploi et Formation Professionnelle)

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **75,362 milliards** de F CFA, tous en exécution contre **75,047 milliards** de FCFA au titre de la 18<sup>ème</sup> revue, soit une augmentation de **315 millions** FCFA.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (FIER, PROCEJ, MLI/022) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

### **Financement acquis**

Le financement acquis total s'élève à **71,525 milliards** de F CFA dont **61,913 milliards** sur les ressources extérieures, soit **86,56%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **70,367 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **98,38%** du financement acquis total ;
- **1,158 milliard** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **1,62%** du financement acquis total.

Au regard de leurs objectifs, l'essentiel des projets/programmes du département sont classés dans le sous-secteur « Emploi » qui est rattaché au secteur de planification « Ressources Humaines ».

### **Décaissements**

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2018 se chiffre à **40,652 milliards** de F CFA pour un financement global acquis de **71,525 milliards** de F CFA, soit un taux de décaissement de **56,84%** contre **35,87%** la 18<sup>ème</sup> revue.

Cette augmentation de 20 points 97 est due essentiellement à la performance des Projets et Programmes sur les ressources extérieures (FIER, PROCEJ) dont leur mise en œuvre a démarré en 2014.

### **Analyse des taux de décaissement**

L'analyse des taux de décaissement porte sur les sept (07) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **56,84%**.

Le décaissement du financement intérieur acquis se chiffre à **6,860 milliards**, soit un taux de décaissement de **71,37%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **33,792 milliards**, soit **54,58%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Appui à la Formation Professionnelle enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **92,10%**. Le taux le plus faible est enregistré au niveau du Projet de Ferme Ecole Mofa.

Le taux global de décaissement au titre de la 19<sup>ème</sup> revue a augmenté de façon significative par rapport à la 18<sup>ème</sup> revue de 20 points 97 et cela en raison de l'état d'avancement des projets sur financement extérieur.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 43% sur la dotation de 2018 d'un montant de 1,110 milliard FCFA de financement acquis. Il faut noter qu'au titre du BSI 2019, la dotation globale a connu une augmentation de 255 millions par rapport à la dotation de 2018.

**Tableau 38 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2018 du MEFP (Montant en millions de FCFA)**

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis 2018	Décaissement du 1 <sup>er</sup> janvier au 31/12/2018	Taux de décaissement %	Dotation 2019	Ecart
<b>Projets en exécution</b>			<b>1 110</b>	<b>476</b>	42,88	<b>1365</b>	<b>255</b>
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	145	120	82,76	138	-7
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle	200	76	38,00	0	-200
3	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle	150	57	38,00	143	-7
4	3038	Construction/Equipement Centre de Formation Professionnelle au Mali	200	76	38,00	665	465
5	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	75	29	38,67	95	20
6	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	190	118	62,11	181	-9
	3111	Ferme école MOFA	150	0	0,00	143	-7
<b>Total général</b>			<b>1 110</b>	<b>476</b>	42,88	<b>1 365</b>	<b>255</b>

### 1.3.5 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 39 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2018 (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MDIPI	38 203	7 934	236	8 170	5 642	197	5 839	71,11%	83,47%	71,47%
2	MCC	31 935	19 254	7 058	26 312	13 470	5 651	19 121	69,96%	80,07%	72,67%
3	MJECC	75 362	9 612	61 913	71 525	6 860	33 792	40 652	71,37%	54,58%	56,84%
4	MAT	10 193	10 193	0	10 193	7 157	0	7 157	70,21%	#DIV/0!	70,21%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>155 693</b>	<b>46 993</b>	<b>69 207</b>	<b>116 200</b>	<b>33 129</b>	<b>39 640</b>	<b>72 769</b>	<b>70,50%</b>	<b>57,28%</b>	<b>62,62%</b>

44

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	OMPI	Appui à la mise en place du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
2	OAPI	Appui à l'organisation et à la Célébration des Journées Africaine et Mondiale de la Propriété Intellectuelle
3	ONUDI	Appui à l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali
4	UE	Renforcement des capacités des entreprises agroalimentaires par le programme TBT de ACP-UE
5	CEDEAO	Renforcement des capacités de l'AMANORM et d'autres acteurs de l'infrastructure qualité par le Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest

#### Analyse de la coopération :

Dans le domaine du Développement Industriel l'ONUDI est un partenaire traditionnel du Département en charge de l'Industrie. L'ONUDI a toujours appuyé l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali.

En matière de Propriété Industrielle, l'OAPI et l'OMPI accompagnent le Département en charge de l'Industrie dans ses actions de promotion des inventions et innovations technologiques.

Tableau 40 : Cadre partenarial du Commerce et de la Concurrence en 2018

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	Banque Mondiale, FMI, PNUD, CCI, CNUCED, OMC	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré et la promotion des exportations
2	OMC	Appui à la participation aux négociations commerciales
3	UEMOA	Appui aux activités du Comité de Négociations Commerciales et à la promotion des exportations

N°	Liste des partenaires	Réalisations
4	Coopération Danoise	Facilitateur des donateurs du Projet d'Appui du Cadre Intégré
5	AFD, UE, CBI	Appui programme de renforcement des capacités commerciales
6	OIF	Appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au commerce
7	CEDEAO	Formation de deux (02) agents du commerce et de la concurrence

**Tableau 41 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2018**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	UEMOA	Appui à l'organisation de l'évaluation des activités de l'artisanat, du tourisme, de la culture et de l'environnement financées par l'UEMOA tenue à Sikasso en novembre 2017. ATELIER REGIONAL DE FORMATION DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT DU 18 AU 20 SEPT 2017
2	Coopération Danoise	Mise en œuvre du PACEPEP (réalisation d'études de faisabilité des maisons d'artisans de Bla, San, Bankass et Koro et de la réhabilitation de la maison des artisans de Bamako.
3	Coopération Suisse	Appui à travers la Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat (COFPA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention entre le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (PAFP)/ Swiss Contact–APCMM-FNAM
4	ICI- France	Appui de l'Institut de Coopération Internationale (ICI) au renforcement de capacité des Artisans par l'apprentissage à distance Appui de l'APEJ à la mise en œuvre du projet pilote reconversion des anciens guides touristiques dans les régions du Nord-Mali.
5	FDE	Financement du Programme de Relance des Activités du Volet " Crédit aux Artisans" de l'ex PDSA par le Fonds de Développement Economique (FDE),
6	Canada	Appui à l'équipement de NTIC du département
7	Coopération Espagnole	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat : Lolo Gnedouma
8	ONUDI	Projet de Renforcement des compétences créatives dans le secteur artisanal par le développement des Villages Artisanaux Créatifs à Tombouctou et Bamako, projet porté par l'ONUDI
9	UE	Organisation de l'atelier bilan de la mise en œuvre du programme TBT-ACP-UE dans le cadre du renforcement des acteurs du secteur de l'Artisanat en matière de normes et qualité des produits artisanaux

**Tableau 42 : Cadre partenarial du Tourisme en 2018**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	UEMOA	Appui aux structures du tourisme dans l'harmonisation des textes communautaires
2	OMT	Appui aux structures du tourisme dans la tenue de la concertation nationale sur le tourisme
3	CNUCED	Appui aux structures du tourisme dans la mise en œuvre des projets de développement

4	COMCEC	Appui aux structures du tourisme dans la gestion touristiques des parcs transfrontaliers
5	Inde	Formation des cadres du département
6	Chine	Formation des cadres du département
7	Thaïlande	Formation des cadres du département

**Tableau 43 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2018**

N°	Liste des partenaires	Réalisations
1	FIDA	Appui au MEFP à la mise en œuvre du projet FIER
2	BIT	Appui à l'APEJ pour la mise en œuvre du PEJ II ; à l'ANPE et au MEFP pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Actions Opérationnel.
3	Banque Mondiale	Appui MEFP à travers PROCEJ
4	Lux-Développement	A travers le PFIP/Mli-22, appui la DNFP en matière de formation des maîtres d'apprentissage et d'équipement des ateliers écoles, construction et équipement de centres de formation (CFP/IFP) et de centres d'éducation pour le développement (CED), rénovation des programmes de formation dans les centres, rénovation de l'apprentissage traditionnel chez les artisans et agriculteurs, appui au dispositif de microfinance et à l'APEJ pour le financement des jeunes et des petites entreprises artisanales.
5	APBEF	A travers BORNEFonden forme et construit les centres de formation professionnelle
6	OIF	Appui au PRODEFPE dans le cadre du Renforcement des capacités
7	AFD	Appui à la formation professionnelle/ACEFOR
8	Chine	Construction du Centre de formation professionnelle
9	Algérie	- 50 bourses d'étude offertes - Signature d'une convention avec l'institut de formation et d'enseignement technique de l'Algérie
10	Canada	- Appui budgétaire Sectorielle ; - Renforcement des capacités des centres de Missabougou, Yorosso, Badougou Djoliba
11	OIM	Appui à l'organisation de la formation des cadres du département à travers l'ONEF
12	ICMPD	International Centre for Migration Policy Développement (ICMPD) formation des cadres du département
13	OFII	Appui de l'ANPE de l'Office Français Immigration Internationale (OFII) à l'insertion des migrants de retour
14	Maroc	Construction d'un CFP au Mali
15	Tunisie	Accord des bourses de formation
16	BAD	Formulation d'un projet dénommé PATAM/EAJ en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture

### Analyse de la coopération :

L'Emploi et la Formation Professionnelle constituent une préoccupation majeure des plus hautes autorités du pays. A ce titre, le Département en charge des questions relatives à l'emploi et à la formation professionnelle bénéficie de l'accompagnement et l'appui de plusieurs partenaires étrangers.

La Coopération Luxembourgeoise (Lux-Développement) appuie la Formation et l'Insertion Professionnelle à travers le PFIP. Le Bureau International du Travail (BIT) à travers son expertise en matière de promotion de l'emploi décent accompagne fortement le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement définie par le Gouvernement du Mali.

En outre, le secteur privé est aussi fortement impliqué en matière d'emploi et de formation professionnelle.

**Tableau 44 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2018**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Banque Mondiale	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
2	BAD	Appui pour l'élaboration de plusieurs études et équipement en matériels informations et mobilier de bureau dans le cadre de la déconcentration du Guichet Unique	
3	OIF	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
4	Coopération Néerlandaise	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
5	Coopération Danoise	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	
6	UE	Appui à l'organisation du « Forum Invest in Mali »	

**Tableau 45 : Cadre partenarial du Développement du secteur privé en 2018**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	BAD	Renforcement des capacités en Gestion Axée sur les Résultats	
2	Banque Mondiale	Création de la Base de données sur PME ; Réalisation de la Charte des PME	

**Tableau 46 : Cadre partenarial des réformes du climat des affaires en 2018**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	BAD	Appui aux structures chargées des réformes du climat des affaires	

2	GIZ	Appui au commerce transfrontalier	
3	PNUD	Appui à l'informatisation du Permis de Construire	
4	CNUCED	Actualisation des données du site e-Régulations Mali (formation et collecte de données).	

### Analyse de la coopération :

La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie la mise en œuvre du Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires (PSO-2016-2018) par son Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE). Les actions de réformes financées par la BAD/PAGE en 2017 sont : l'opérationnalisation du Guichet Unique Electronique du Commerce et des Transports (GUECET), l'Informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), l'acquisition d'un mécanisme de suivi évaluation du Plan Stratégique et Opérationnel 2016-2018 des Réformes (PSO) du Climat des Affaires au Mali

La Coopération Allemande pour le Développement (GIZ) finance un projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les Corridors Bamako - Dakar.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement à travers son Programme d'Appui à la Gouvernance et à la Résilience Économique (PAGER) a appuyé le Mali dans le projet d'informatisation du Permis de Construire.

### Tableau 47 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2018

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Agence Canadienne de Développement International	Appui le secteur à travers deux projets à savoir le projet d'Appui au Financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA) et le projet de Financement Agricole et Rurale au Mali (FARM) et le projet de financement inclusif des filières agricoles (projet INCLUSIF)	
2	Fonds International de Développement Agricole	Appui le secteur à travers le Programme de Microfinance Rurale (PMR).	
3	AFD	Appui à la mise en œuvre du plan d'assainissement du secteur	
4	SOS-Faim	Appui aux SFD dans le cadre du renforcement des capacités techniques et financières des paysans	
5	Royaume du Danemark	Appui à la mise en œuvre du projet financement inclusif des filières agricoles (projet INCLUSIF)	

### Analyse de la coopération :

Le projet de financement inclusif des filières agricoles (projet INCLUSIF) qui a démarré en 2018 est cofinancé par le FIDA et le Royaume du Danemark. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'inclusion financière des petits producteurs, de leurs organisations et des petites et moyennes entreprises agroalimentaire au Mali.

Dans sa mise en œuvre opérationnelle cet objectif est décliné en deux objectifs spécifiques : (i) la promotion de mécanismes et de produits adaptés et ; (ii) le renforcement de la capacité d'intervention durable des SFD. Le programme est articulé autour de trois composantes : (i) facilitation de l'accès aux services financiers ; (ii) appui à la viabilité des SFD, et (iii) coordination, gestion et suivi-évaluation du programme.

Le projet s'est fixé comme résultats d'atteindre 315 000 personnes au sein des populations à faibles revenus que sont : les ménages agricoles, les organisations paysannes et les promoteurs individuels d'initiatives économiques particulièrement les femmes et les jeunes.

Le lancement des activités de deux projets d'appui au secteur de la microfinance par l'Agence Canadienne de Développement International : le projet de Financement Agricole et Rural au Mali (FARM) pour une durée du projet est de 5 ans et le Projet d'Appui au financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA), sur 4 ans.

## **2. Problèmes et contraintes**

Les principales difficultés du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines qualifiées ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation des rôles et responsabilité de chaque acteur dans le cadre de la réforme budgétaire ;
- Validation tardive des PTBA des projets et programmes dans le délai requis ;
- Tenue tardive des réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible niveau de préparation des documents des projets soumis aux arbitrages ;
- Difficultés d'accès au financement des entreprises industrielles ;
- Manque d'emballages appropriés sur le marché national ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;
- Difficulté de réhabilitation des locaux du CEMAPI construits initialement par l'OAPI et qui ne peut être réhabilité sans l'autorisation de l'OAPI ;
- Fraude, contrefaçon et concurrence déloyale ;
- Absence de mécanisme de saisie automatique des données du commerce intérieur ;

- Retard dans l'opérationnalisation des villages artisanaux et des maisons des artisans ;
- Manque d'un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié ;
- Faible mobilisation des ressources des taxes de l'emploi Jeune et de la formation professionnelle.

### 3. Perspectives

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 la préparation et la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, d'organisation et de promotion du commerce, de développement de l'artisanat et du tourisme, de création d'emploi et de la formation professionnelle et de promotion de l'investissement et du secteur privé.

#### 3.1 Développement Industriel

Dans la poursuite des efforts du développement industriel, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2019	2020	2021
Poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Livre Blanc de l'Organisation patronale des Industriels	x	x	x
Organisation de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique (Edition 2019)	x		
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes et/ou Produits	x	x	x
Accompagnement des Laboratoires et autres organismes d'évaluation à l'Accréditation	x	x	x
Mise en place de CATI périphériques	x	x	x
Opérationnalisation du Comité National des Indications Géographiques crée par Arrêté interministériel n°2014-1971/MIPI-MDR-MEF-SG du 23 juillet 2014	x		
Evaluation à mi-parcours du plan d'actions décennal Développement du Secteur Agroalimentaire démarré en 2013	x		
Accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.	x	x	x
Réalisation du diagnostic des entreprises	x	x	x
Mise en place d'un plan d'amélioration des résultats économiques des entreprises industrielles (Quick Diagnostic)	x		
Poursuite des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koulikoro,	x	x	x
Études et démarrage des travaux d'aménagement des zones industrielles de Sanankoroba et du Mandé,	x	x	x
Coordination, planification et production de l'information statistique dans les domaines couverts par le secteur	x	x	x
Révision du document de la Politique de Développement Industriel et l'adoption de son plan d'actions 2019-2023	x		
Relecture de la Loi n°2012-016 du 27 février 2012 portant codes investissements	x		
Adoption du projet de loi relative au régime des zones économiques spéciales et des projets de textes portant création, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence des zones économiques spéciales	x		
Adoption du Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PADPME) et son Plan d'Actions 2019-2023	x		

Activités	2019	2020	2021
Relance des activités de production de l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques (UMPP)	x		
Mise en place d'un Centre d'Incubation d'entreprises à Sikasso	x		
Elaboration de la Stratégie Nationale de Normalisation	x		
Adhésion du Mali à l'ORAN et au RNF	x		
Recherche d'un repreneur pour l'usine de Fils et Tissus Naturels d'Afrique (FITINA-SA) et de celle de EMBALMALI	x		
Mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle (SNDPI)	x		
Adoption de programmes de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales dans les domaines de l'industrie et du commerce	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019)		x	
Evaluation du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019) et élaboration d'un nouveau Programme « Phase de Relance 2020-2022 »		x	x
Amélioration de la compétitivité des entreprises par la réalisation d'études et de recherches	x	x	x
Accréditation de l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité conformément à la Norme internationale ISO/CEI 17065	x		
Évaluation de la conformité Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services	x	x	x
Organisation du Salon de l'Industrie du Mali	x	x	x
Organisation du Prix malien de la Qualité	x	x	x
Elaboration et adoption de la Stratégie nationale d'Aménagement des Zones industrielles	x	x	x
Adoption de la loi sur les Zones Economiques Spéciales (ZES)	x	x	x
Elaboration des textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence de Gestion des Zones économiques spéciales (AZES)	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019)	x	x	x
Adoption du Programme Spécial de réhabilitation et de mise à niveau des entreprises dans les Régions du Nord	x		
Vulgarisation de la marque Nationale de conformité aux normes (MN) dans la Commande Publique	x	x	x
Accompagnement d'au moins X entreprises à la certification de leurs Systèmes et/ou Produits	x	x	x
Accompagnement d'au moins X Laboratoires ou autres organismes d'évaluation de la conformité à l'Accréditation	x		
Réalisation de l'étude sur l'industrie agroalimentaire : enjeux et perspectives	x		
Réalisation de l'étude sur l'identification des besoins des entreprises en lien avec le climat des affaires	x		
Réalisation de l'étude sur la problématique de l'industrialisation des régions du nord : opportunités et perspectives	x		
Création de trois (3) Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation dans trois (3) Universités privées	x	x	x
Valorisation de produits locaux par le biais des indications géographiques, notamment l'échalote de Bandiagara	x	x	x

### 3.2 Commerce et Concurrence

Dans la poursuite des efforts d'organisation et de promotion du commerce, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2019	2020	2021
Suivi de la mise en œuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations		x	x

Activités	2019	2020	2021
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	x	x	x
Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, la contrefaçon, concurrence déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables	x	x	x
Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales	x	x	x
Informatisation des procédures de délivrance des attestations d'importation de véhicules particuliers	x		
Poursuite de la construction de l'hôtel du commerce	x		x
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure	x		x
Développement et promotion des exportations	x		x
Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x		x
Appui à l'Aménagement et à la Gestion des marchés	x	x	x
Poursuivre la mise en œuvre du projet de Programme de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x	x	x
Poursuite de la mise en œuvre du projet gomme arabique	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali	x	x	x
Elaboration et adoption d'une Stratégie de développement et de promotion des exportations du Mali	x	x	x
Mise en œuvre de la Stratégie de développement et de promotion des exportations du Mali	x	x	x

### 3.3 Artisanat et Tourisme

Dans la poursuite des efforts de développement de l'artisanat et du tourisme, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 la contribution des structures et projets/programmes suivants :

Activités	2019	2020	2021
Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	x	x	x
Elaboration, adoption et validation des textes conformément au Code de l'UEMOA	x	x	x
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	x	x	x
Organisation d'une journée nationale de l'Artisanat	x	x	x
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotion artisanales	x	x	x
Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile	x	x	x
Mise en œuvre du programme de Renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali	x	x	x
Réalisation des bureaux d'accueil et d'information touristique dans les communes du cercle de Ségou et de Siby		x	x
Participation du Mali aux salons internationaux de tourisme et organisation de manifestations touristiques		x	x
Réalisation de supports promotionnels du tourisme		x	x
Organisation à l'échelle nationale de campagnes « d'affichage extérieur » mettant en valeur les sites et attraits touristiques du Mali.		x	x
Organisation de journées de réflexion sur les problématiques de développement touristique		x	x
Participation aux conférences statutaires de l'Organisation Mondiale du Tourisme		x	x

Réalisation d'étude de marchés en Chine		x	x
Organisation des missions de classement des établissements de tourisme		x	x

### 3.4 Emploi et Formation Professionnelle

Dans la poursuite des efforts du département de l'emploi et de la formation professionnelle, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 :

Activités	2019	2020	2021
Evaluation de la première phase du PRODEFPE		x	
Élaboration de la deuxième génération du Document cadre du PRODEFPE			
Élaboration du Répertoire des branches professionnelles et de la nomenclature des filières de formation		x	x
Réalisation d'une cartographie des ressources humaines en APC		x	x
Décentralisation et déconcentration au sein du département			
Réalisation de l'Étude d'évaluation du PA (2015- 2017) de la PNE	x		
Élaboration et validation d'un nouveau plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi		x	
Conception et mise en œuvre d'une stratégie de communication à la DNE		x	
Organisation de la bourse de l'emploi	x		
Mise en œuvre de la déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi (Ouagadougou 2004)	x	x	x
Réhabilitation de pistes rurales et forage solaire d'adduction d'eau	x	x	x
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	x	x	x
Formation en ingénierie de la formation professionnelle	x	x	x
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté	x		
Suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration			
Réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits	x	x	x
Mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes	x	x	x
Mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes	x	x	x
Promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs	x	x	x
Mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion	x	x	x
Mise en œuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin	x	x	x
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	x	x	x
Amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé	x	x	x
Conception et mise en œuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural	x	x	x
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	x	x	x
Appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes	x	x	x

Activités	2019	2020	2021
Améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x
Elaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques	x	x	x

### 3.5 Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Dans la poursuite des efforts de la promotion de l'investissement et du secteur privé, il est particulièrement attendu de 2019 à 2021 :

Activités	2019	2020	2021
Réalisation d'une enquête-sondage auprès des investisseurs	x	x	x
Mise en place d'un système de sécurisation des données d'API MALI		x	
Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	x	x	x
Evaluation du Plan Stratégique et Opérationnel des Réformes du Climat des Affaires 2015 - 2018		x	
Organisation d'une journée annuelle de l'entreprise privée		x	
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	x	x	x
Recensement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au Mali	x		
Réalisation de la Cartographie des MPME au Mali	x		
Validation en Conseil des Ministres du Programme d'Appui au Développement des PME	x		
Suivi de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des PME (PAD-PME)	x	x	x
Actualisation de la base de données sur les MPME	x	x	x
Diffusion de la Loi d'Orientation du Secteur Privé	x		
Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur les traités et accords internationaux d'investissement	x	x	x
Réalisation d'une stratégie nationale sur l'inclusion financière	x	x	x
Elaboration de textes portant transformation institutionnelle du CPA/SFD en Direction de Promotion de la Microfinance	x		
Elaboration d'un programme de promotion de la finance islamique pour les SFD au Mali	x		
Réalisation de la revue à mi-parcours du plan d'actions 2016-2020 de la politique nationale de développement de la microfinance	x		
Formation des acteurs institutionnels en finance islamique	x		
Créer un fonds d'investissement	x		
Amélioration de l'Environnement des Affaires	x	x	x
poursuite des projets communs dans le cadre du partenariat public privé	x	x	x
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	x	x	x
Elaboration d'un projet en finance digitale à l'attention des SFD du Mali	x		
Lancement du Mécanisme de refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés	x		
Implémentation d'une démarche qualité API-Mali	x		
Relecture des textes de l'API-MALI	x		
Relecture du décret portant formalités administratives de création d'entreprises par le Guichet Unique	x		

Relecture globale du code des investissements	x		
Poursuite de la déconcentration du Guichet unique de l'API-Mali	x	x	x

## 4. Recommandations

### 4.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2017

**Tableau 48 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2017**

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1	Communiquer autour des politiques et stratégies	Toutes structures	CPS
2	Solliciter la contribution des PTF et du secteur privé pour le financement des plans d'actions des politiques et stratégies	Toutes structures	CPS/DFM
3	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles du secteur	DFM du secteur	DRH/CPS
4	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans	DNA	DFM/MAT
5	Renforcer les capacités des agents des techniques d'enquête en rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête	DGCC	DFM/MCC
6	Organiser le recensement des artisans	DNA	CPS
7	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP	INIFORP
8	Mobiliser la contrepartie nationale des projets dans les délais	FIER	DFM/MEFP
9	Doter les jeunes formés de kits d'insertion pour la poursuite de l'activité professionnelle	DNFP	DFM/MEFP
10	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	Tous comités de gestions PP
11	Valider le programme pluriannuel (PAD-PME)	STP	API-MALI
12	Assister les agences d'exécution du PROCEJ pour qu'elles respectent le chronogramme d'exécution des activités qui leur ont été confiées	PROCEJ	CPS
13	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	DFM/MAT	CPS

**Tableau 49 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2017**

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
Réduire les contraintes et difficultés dans la mise en œuvre des plans d'actions des politiques et	Les cadres du secteur sont formés sur les politiques et stratégies	Nombre de cadres du secteur formés sur les politiques et stratégies	R1 : Communiquer autour des politiques et stratégies	Toutes structures	X			
	Les PTF et le secteur privé sont sollicités à contribuer au financement de la mise en œuvre des plans actions des politique et stratégiques	Montant du financement	R2 : Solliciter la contribution des PTF et du secteur privé pour le financement de la mise en œuvre des plans actions des politique et	Toutes structures	X			Financement extérieur augmente

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
stratégies du secteur			stratégiques					
	Les capacités financières, humaines et matérielles sont renforcées	Taux d'augmentation des budgets Nombre d'agents formés Valeur des équipements et matériels acquis	R3 : Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Les DFM du secteur				
	Les artisans sont appuyés pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans à travers l'appui financier à l'organisation des réunions et la réhabilitation des villages (construction d'un restaurant ; installation de compteurs 4 files prépayés ; forage d'eau ; réaménagement des bâtiments et cours)	Montant d'appui financier à l'organisation d'au moins une fois par mois des réunions des comités de gestion des villages et maisons des artisans ; valeur des projets d'appui à la réhabilitation des villages (construction d'un restaurant ; installation de compteurs 4 files prépayés ; forage d'eau ; réaménagement des bâtiments et cours)	R4 : Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et maisons des artisans	DNA		X		
	Les capacités des agents des techniques d'enquête en rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête sont renforcées	Nombre d'agents formés	R5 : Renforcer les capacités des agents des techniques d'enquête en rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête	DGCC	X			
	Le recensement des artisans est organisé	Nombre d'artisans recensés en 2017	R6 : Organiser le recensement des artisans	DNA			X	
	Un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié est créé	Cadre opérationnel en 2018	R7 : Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP			X	
	La contrepartie nationale des projets est mobilisée dans les délais	% de la contrepartie mobilisé dans les délais	R8 : Mobiliser la contrepartie nationale des projets dans les délais	FIER			X	
	Au moins les 3/4 des jeunes formés sont dotés de kits d'insertion pour la poursuite de l'activité professionnelle	Nombre de jeunes dotés de kits	R9 : Doter les jeunes formés de kits d'insertion pour la poursuite de l'activité professionnelle	DNFP				

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
					R	ER	NR	
	La préparation des documents des projets soumis aux arbitrages est appuyée	Nombre de nouveaux projets inscrits au PTI	R10 : Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS			X	
	Le programme pluriannuel (PAD-PME) est adopté	PAD-PME adopté	R11: Valider le programme pluriannuel (PAD-PME)	STP	X			
	Au moins 6 agences d'exécution du PROCEJ sont assistées pour qu'elles respectent le chronogramme d'exécution des activités qui leur ont été confiées	Nombre de chronogrammes d'exécution des activités respectés	R12 : Assister les agences d'exécution du PROCEJ pour qu'elles respectent le chronogramme d'exécution des activités qui leur ont été confiées	PROCEJ				
	Les réalisations physiques des projets sont livrées aux délais prévus	Taux de réalisation physique des projets aux délais prévus	R13: Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	DFM/MAT	X			

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

### Commentaires sur le niveau de réalisation des recommandations de 2017 de la revue sectorielle

#### R1 :

- PRODEFPE : 58 cadres du secteur ont été formés sur les politiques et stratégies. Ces formations ont concerné les cadres des structures du département et des professionnels du secteur ; les points focaux et chargés de CDMT des départements opérateurs du PRODEFPE et les experts et assistants du PRODEFPE
- CPA/SFD : la disponibilité du document de la PNDMF et le PA sur le portail de la microfinance au Mali ([www.microfinance.ml](http://www.microfinance.ml)) ;
- CPA/SFD : la formation en finance digitale à l'attention des Responsables des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), du 14 au 16 mars 2018 à Bamako ;
- CPA/SFD : la formation en finance islamique à l'attention des Responsables des Systèmes Financiers Décentralisés, du 5 au 8 novembre 2018.

#### R2 :

- PRODEFPE : Un montant de 11 698 945 FCFA est sollicité auprès des PTF pour financer le plan d'action des politiques et stratégies de la formation professionnelles
- CPA/SFD : La contribution des PTF au financement du plan d'action de la PNDMF est de 5 393 458 958 FCFA.

#### R3 :

**R4** : Les villages artisanaux de Mopti et Ségou ont respectivement un taux d'occupation de 23,60% et 25,35%.

**R5** : DGCC /La formation de 61 agents sur : les textes de création et de fonctionnement de la DGCC ; la réglementation en matière de commerce, de consommation et de concurrence ; les techniques d'enquête en matière d'investigation économique et de rédaction de procès-verbal et de rapport d'enquête.

**R8** :

**R9** : Persistance des difficultés de respect du délai de passation des marchés et de mobilisation de la contrepartie de l'État du financement du projet FIER

**R11**: STP/SP/ Le Programme d'Appui au Développement des PME (PAD-PME) et son plan d'action 2019\_2023 ont été élaborés et validés en réunion interministériel et ont fait l'objet d'examen par le comité de coordination des secrétaires généraux. Le document attend d'être examiné par le Conseil des Ministres.

**R12** :

**R13** : Mise en place d'une commission de suivi de la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus composer de la CPS et de structures en charge du développement de l'artisanat.

## 4.2 Recommandations de la revue sectorielle 2018

Des résultats encourageants ont été obtenus en 2018. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

**Tableau 50 : Recommandations de la revue sectorielle 2018**

Les principales recommandations du Secteur sont entre autres :

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures	DFM/DRH/DFM
2	Doter les structures du secteur de siège	Toutes structures	DFM
3	Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures	DFM/CPS/DRH
4	Mobiliser la contrepartie nationale du BSI des projets dans les délais	Tous Projets /programmes	Toutes DFM
5	Valider les PTBA des projets et Programmes dans les délais	Tous Projets/ programmes	Toutes DFM
6	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/ programmes	Toutes DFM
7	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	Tous Projets/ programmes	DFM/CPS
8	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	Toutes structures
9	Faciliter l'accès au financement des entreprises industrielles	DNI	
10	Subventionner la création d'unité de fabrication d'emballages appropriés pour le marché national	DNI	
11	Lutter contre la fraude, la contrefaçon et la concurrence déloyale	DGCC	AMAM
12	Insérer un module dans le logiciel SIGOCE pour la saisie automatique des données du commerce intérieur	DGCC	
13	Accompagner les entreprises à la certification de leur système et de leurs produits ;	AMANORM	
14	Demander l'autorisation de l'OAPI pour réhabiliter les locaux du CEMAPI	CEMAPI	DFM/MIC
15	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et les maisons des artisans	DNA	DFM/MAT
16	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP	PRODEFPE
17	Élaborer un projet de note relative au changement du mécanisme de recouvrement des taxes de l'emploi et de la formation professionnelle en application des recommandations du Conseil d'Administration	APEJ et FAFPA	DFM/MEFP

## Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des rapports issus des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité des extraits des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Ces extraits sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement privé compte en 2018, vingt-deux (22) projets/programmes tous en exécution pour un coût total de 155 693 000 000 FCFA (38 203 000 000 FCFA du MDIPI, 31 935 000 000 FCFA du MCC, 10 193 000 000 FCFA du MAT et 75 362 000 000 FCFA du MEFP).

Le financement total acquis est de 116 200 000 000 FCFA, soit 74,63% du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à 46 993 000 000 FCFA soit 40,4% du financement total acquis, celui de l'extérieur est de 69 207 000 000 FCFA soit 59,6% du financement total acquis. Cette dernière situation s'explique par l'acquisition des financements extérieurs élevés des projets PROCEJ, FIER et PFIP-MLI/022.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2018 pour l'ensemble des projets en exécution est de 72 769 000 000 FCFA, avec 33 129 000 000 FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 45,53 % et celui du financement extérieur est de 39 640 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 54,47 %. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de 62,62%.

En 2018, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 22 998 493 000 FCFA et a exécuté 11 655 566 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 50,68 %. Les départements du secteur MDIPI, MCC, MAT et MJECC ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 79%, 86%, 97% et 27% de leur dotation budgétaire de 2018.

Des recommandations ont été formulées pour améliorer la performance des projets et programmes du secteur.